DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – RÔLE DES MUNICIPALITÉS AU CANADA

Conseil des ministres sur la francophonie canadienne | Ministers' Council on the Canadian Francophonie

SMLG·SMAL
Secretariat of the Table of Provincial and Territorial Ministers Responsible for Local Government.
Secrétariat de la Table des ministres provinciaux et territoriaux responsables des administrations locales.

Septembre 2025

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire exécutif	4
Contexte et Cadre législatif	7
Planification du développement économique	10
Support à l'innovation	18
Développement et gestion de zones industrielles	24
Support aux entreprises locales	28
Attraction d'investissement étranger	32
Incitatifs financiers/fiscaux	35
Mise en place de zones d'amélioration locale et districts commerciaux	40
Partenariats intergouvernementaux et internationaux	43
Prise de propriété dans entreprises	48
Sociétés municipales	50
Les associations municipales	53
Réferences	55

Ce rapport a été réalisé en 2025 par l'équipe du Secrétariat de la Table des ministres provinciaux et territoriaux responsables des administrations locales (SMAL) en partenariat avec le Conseil des ministres sur la francophonie canadienne (CMFC).

Sommaire exécutif

À l'heure actuelle, toutes les municipalités canadiennes disposent de pouvoirs en matière de développement économique, mais l'étendue et la nature de ces pouvoirs varient selon les provinces et territoires, étant définies par le cadre législatif qui les régit. Cette recherche recense et documente les pratiques canadiennes en la matière, en mettant en lumière à la fois le paysage législatif provincial et territorial et la diversité des initiatives mises en œuvre par les municipalités. L'étude couvre douze dimensions du développement économique, allant de la planification stratégique et du soutien à l'innovation à l'attraction d'investissements étrangers et à la création de corporations municipales. Elle repose sur une analyse documentaire combinée à l'examen de cas spécifiques, afin d'offrir un portrait représentatif des pratiques existantes à l'échelle locale.

En matière de développement économique, chaque province et territoire établit ses propres règles en la matière. Derrière cette diversité se dégagent toutefois des fondations communes qui définissent les marges d'action des municipalités. Toutes partagent la reconnaissance du rôle des municipalités dans la prospérité économique, bien que les outils disponibles et l'ampleur des interventions varient d'une juridiction à l'autre.

Planification du développement économique
Toutes les provinces reconnaissent aux municipalités un rôle en matière de planification du développement économique. En général, les stratégies ou plans de développement économique établissent les priorités de la municipalité ou de la région en matière de croissance économique, des moyens pour mettre en œuvre ainsi que des parties prenantes qui collaboreront avec la municipalité pour réaliser ses objectifs de développement économique.

Support à l'innovation
Le cadre législatif canadien offre aux municipalités une variété d'outils pour soutenir l'innovation, la recherche et le développement technologique comme les fonds de développement ciblés, le pouvoir de créer des pôles d'incubation et la participation dans des partenariats public-privés voués à l'innovation.

Développement et gestion de zones industrielles
Grâce à leurs pouvoirs en matière d'aménagement du territoire, de zonage et des investissements en infrastrutures, les municipalités peuvent créer des zones ou parcs industriels atttractifs qui facilitent l'implantation d'industries sur leur territoire.

Support aux entreprises locales
En plus d'aides financières directes, les municipalités peuvent dans certains cas offrir d'autres ressources pour faciliter le démarrage d'entrepriese ainsi que de la formation.

Attraction d'investissements étranger
Pour rendre leur municipalités ou leur région plus compétitive économiquement, des municipalités ont mis sur pied des outils de prospection d'investissement et des écosystèmes spécialisés pour faire rayonner leurs attraits compétitifs. On parle notamment de stratégies d'attraction, de campagnes publicitaires et de création d'agences spécialisées.

Incitatifs financiers
Les exemptions et crédits de taxes ciblés sont le levier fiscal, le plus couramment utilisé, qui permet des réductions d'impôt foncier pour des projets précis. Il peut s'agir d'exemptions d'impôt foncier pour des équipements, des crédits d'impôt pour la construction ou la rénovation d'immeubres et la mise en place de financement d'infrastructures stratégiques au commerce par les futures taxes foncières.

Mise en place de zones d'amélioration locale et districts commerciaux
Les municipalités travaillent également directement avec des organisations commerciales par l'intermédiaire des zones d'amélioration commerciale. Ces organisations financés par une taxe spéciale de secteur peuvent mettre en place des initatives de développement économique et de dynamisation du secteur commercial.

Partenariats internationaux
L'adhésion des municipalités à différentes formes de partenariat permet aux acteurs des villes d'avoir accès à des réseaux pouvant faciliter le partage de meilleures pratiques. Certaines associations internationales peuvent également promouvoir les intérêts des villes membres, en matière, notamment, de développement économique.

Prise de propriété dans entreprises
Les municipalités de prendre des participations dans des sociétés ou partenariats dans le cadre d'un programme de développement économique préalablement adopté, sous réserve des conditions fixées par le gouvernement. L'objectif n'est pas de gérer l'entreprise, mais de soutenir des projets stratégiques, comme le sauvetage d'entreprises essentielles et vitales ou le développement de filières innovantes.

Sociétés municipales
Les sociétés municipales sont des entités juridiques distinctes créées ou détenues majoritairement par des gouvernements locaux pour atteindre des objectifs de service public ou de développement économique. Ces sociétés qui incluent des services publics, des sociétés de développement économique, des offices d'habitation et des marchés publics, permettent aux municipalités d'exercer leurs compétences avec une plus grande flexibilité opérationnelle.

Associations municipales
Les associations municipales bilingues jouent un rôle particulier en mobilisant le bilinguisme comme levier de dynamisme économique et de cohésion culturelle. Ces regroupements offrent un espace de concertation, de partage de pratiques et de soutien technique pour favoriser l'innovation, attirer des investissements et soutenir la croissance des communautés locales.

Contexte et Cadre législatif

Il y a plus de 3 500 administrations locales au Canada, en comptant les structures supra-locales dont les pouvoirs sont encadrés par des lois provinciales et territoriales. Dans la plupart des juridictions, les municipalités disposent de pouvoirs d'une personne morale. Ces pouvoirs n'accordent généralement pas aux municipalités davantage de compétences qu'elles n'en possédaient déjà et ne confèrent ni n'étendent aucun pouvoir législatif, réglementaire ou fiscal, puisque les personnes physiques ne disposent pas de telles compétences. Ils affectent plutôt l'autorité et la flexibilité « par défaut » des municipalités en matière administrative ou corporative. Essentiellement, une municipalité peut prendre toute mesure qu'une personne physique ou une entreprise pourrait prendre pour réaliser ses objectifs, à moins que la loi ne l'interdise ou n'impose des limites ou des conditions à une telle mesure.

Provinces et territoires	Population de la province/ du territoire	Nombre d'administrations locales
Colombie-Britannique	5 000 879	188
Alberta	4 262 635	338
Saskatchewan	1 132 505	767
Manitoba	1 342 153	137
Ontario	14 223 942	444
Québec	8 501 833	1 166
Nouveau-Brunswick	775 610	89
Nouvelle-Écosse	969 383	49
Île-du-Prince-Édouard	154 331	59
Terre-Neuve-et-Labrador	510 550	270
Yukon	40 232	13
Territoires du Nord-Ouest	41 070	33
Nunavut	36 858	25

Sources : Recensement de la population de 2021, SMAL (2025)

En matière de développement économique, chaque province et territoire établit ses propres règles en la matière. Derrière cette diversité se dégagent toutefois des fondations communes qui définissent les marges d'action des municipalités. Toutes partagent la reconnaissance du rôle des municipalités dans la prospérité économique, bien que les outils disponibles et l'ampleur des interventions varient d'une juridiction à l'autre.

Les mécanismes les plus répandus, comme les exemptions de taxes foncières ciblées ou les crédits de taxes pour les rénovations, permettent de stimuler l'investissement et la revitalisation. Certaines administrations explorent également des instruments innovants, tels que le financement par accroissement des recettes fiscales (TIF), pour réinvestir localement les retombées des grands projets. Une tendance émergente voit maintenant les municipalités apporter un soutien direct à l'innovation, que ce soit par l'établissement d'incubateurs, l'offre d'espaces de coworking subventionnés ou la création de programmes de mentorat pour les entrepreneurs locaux. La formule populaire des zones d'amélioration commerciale (BIA/BID), financée par les commerçants eux-mêmes, illustre la puissance de l'action collective et connaît un succès remarquable partout au pays.

Pouvoirs de création et gestion des districts commerciaux

Toutes les provinces et tous les territoires encadrent la revitalisation commerciale et les améliorations locales, garantissant que la promotion du développement économique et la modernisation des espaces urbains. En Colombie-Britannique, la Community Charter et la Local Government Act établissent une clause générale de compétence en matière de développement économique, assortie d'outils précis tels que la création de Business Improvement Areas (BIA). Ce cadre fait de la revitalisation commerciale un champ d'action central et institutionnalisé, largement mobilisé par les municipalités. Plusieurs lois municipales permettent la création de districts commerciaux. Elles autorisent notamment les municipalités à promouvoir un pôle ou district en tant que zone dédiée au commerce de détail ou pour des activités commerciales ou industrielles. Une taxe dédiée pour être imposée aux propriétés commerciales afin de défrayer le coût de dépenses qui profitent aux propriétés commerciales du secteur. Les municipalités peuvent également mandater des organismes pour la promotion de ces secteurs. En Alberta, les pouvoirs municipaux suivent une logique comparable mais insistent davantage sur l'autonomie locale et la capacité de conclure des ententes intermunicipales, notamment dans les régions métropolitaines où la coopération est essentielle. En Saskatchewan et au Manitoba, les municipalités disposent elles aussi de pouvoirs généraux en matière de développement économique, mais ceux-ci sont assortis de contraintes procédurales et budgétaires plus strictes, ce qui réduit la flexibilité de leur action et limite la portée des initiatives de revitalisation, souvent restreintes à des programmes ponctuels.

Soutien financier aux entreprises

Pour ce qui est du de soutien financier direct aux entreprises, les municipalités peuvent accorder directement aux entreprises des subventions, des prêts ou des garanties de prêt, avec des variations notables entre les provinces. La Colombie-Britannique et l'Alberta autorisent les subventions via des ententes de partenariat et des programmes locaux, tandis que le Manitoba et l'Ontario élargissent cette capacité aux organismes sans but lucratif et à un éventail plus large de bénéficiaires, incluant des aides spécifiques aux petites entreprises. Le Québec et les grandes villes comme Montréal et Québec se distinguent par une approche flexible, avec la création de fonds d'investissement dédiés et le recours à des sociétés paramunicipales pour gérer le soutien financier. À l'inverse, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse imposent des restrictions plus strictes, ce dernier interdisant même toute aide directe aux entreprises. La Saskatchewan permet des investissements directs dans des sociétés commerciales et s'appuie sur des mécanismes comme les zones d'amélioration commerciale. Une constante demeure : la subvention reste l'outil privilégié, généralement encadré par des conditions de transparence et souvent distribué via des partenariats avec des organismes ou d'autres niveaux de gouvernement pour cibler efficacement les projets tout en partageant les risques.

Les pouvoirs de planification économique

L'ensemble des municipalités disposent d'une forme de pouvoirs en matière de planification du développement économique. Dans les provinces ayant des systèmes municipaux à deux paliers, ce pouvoir est partagé entre les structures régionales ou supralocales et les municipalités locales. En Colombie-Britannique, les districts régionaux ont le mandat d'élaborer des stratégies régionales de croissances ou Regional Growth Strategies (RGS) qui définissent un cadre stratégique à l'échelle régionale, permettant une coordination interjuridictionnelle et une vision intégrant les enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la région. Les plans d'urbanisme des municipalités locales doivent s'y conformer en traduisant cette vision en actions concrètes à l'échelle locale. Au Québec, les municipalités régionales du comté (MRC) et la communauté métropolitaine de Montréal, détiennent des pouvoirs de planification économique par des schémas d'aménagement et de développement qui orientent stratégiquement les le développement économique à l'échelle supralocale. En assignant des vocations territoriales complémentaires et en coordonnant les investissements en infrastructures les MRC assurent une cohérence régionale et renforcent leur capacité à conclure des ententes de développement avec le gouvernement provincial et les acteurs économiques.

Pouvoirs de conclure des ententes et des accords de partenariats

Les municipalités canadiennes utilisent divers partenariats pour leur développement économique, chacun encadré par des lois provinciales spécifiques. Les partenariats public-privé (PPP) sont autorisés dans toutes les provinces. Les partenariats avec les Premières Nations sont explicitement prévus en Colombie-Britannique (Local Government Act), en Ontario et en Alberta (Municipal Government Act), visant une coordination économique territoriale. Les partenariats internationaux sont explicitement permis au Québec et en Ontario. Enfin, les partenariats avec des organismes à but non lucratif (sont universels).

Les leviers du développement municipal dans le Nord canadien

Si toutes les municipalités canadiennes disposent de pouvoirs en matière de développement économique, leur mise en œuvre dépend fortement du cadre provincial ou territorial. Dans les territoires, l'autonomie des municipalités est plus encadrée et dépend souvent de l'approbation des ministres territoriaux ou fédéraux. Dans les Territoires du Nord-Ouest, les municipalités peuvent encourager l'établissement et le maintien d'entreprises, constituer ou acquérir des parts dans des entités municipales et verser des subventions, mais elles ne peuvent pas acheter d'actions, consentir de prêts ou accorder de garanties sans autorisation spécifique. Au Nunavut, les municipalités peuvent conclure des accords avec des organismes publics, des organisations inuit ou d'autres municipalités, et exploiter des activités commerciales à but lucratif lorsque cela est jugé d'intérêt public, mais l'approbation ministérielle est requise en cas de concurrence avec le secteur privé. Au Yukon, les municipalités disposent de pouvoirs similaires, avec un accent sur la planification conjointe avec d'autres gouvernements, la création de zones d'amélioration d'affaires et le soutien à l'entrepreneuriat et à l'innovation, comme l'illustre le Plan officiel de Whitehorse. Entre les territoires, la différence principale réside dans la nature et l'étendue des approbations requises et dans la manière dont les initiatives économiques doivent être encadrées pour éviter toute concurrence avec le secteur privé. Ainsi, comparativement aux provinces, les municipalités territoriales disposent d'outils pour stimuler l'économie locale, mais leur capacité d'action repose davantage sur la régulation, la planification et la supervision ministérielle.

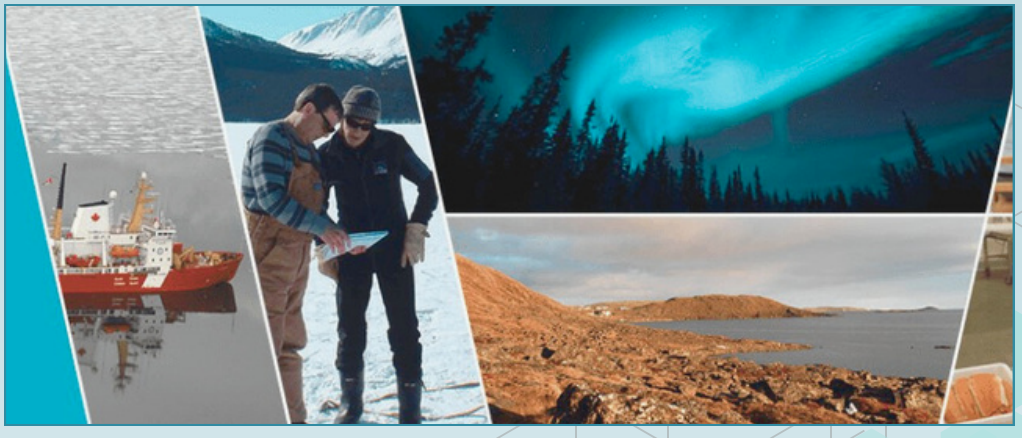

Planification du développement économique

Toutes les provinces reconnaissent aux municipalités un rôle en matière de planification du développement économique. En général, les stratégies ou plans de développement économique établissent les priorités de la municipalité ou de la région en matière de croissance économique, des moyens pour mettre en œuvre ainsi que des parties prenantes qui collaboreront avec la municipalité pour réaliser ses objectifs de développement économique. En Colombie-Britannique, la Local Government Act (art. 428) permet d'adopter des Regional Growth Strategies qui lient directement planification économique et aménagement du territoire. En Alberta, la Municipal Government Act confère des pouvoirs étendus et met l'accent sur la coopération intermunicipale, notamment par des accords métropolitains. En Ontario, la Loi de 2001 sur les municipalités, 2001 offre une autonomie large pour définir des stratégies économiques locales, et la Loi de 2006 sur la Cité de TorontoL accorde à la métropole un statut particulier pour expérimenter de nouvelles approches. Au Québec, la législation encadre la planification du développement économique, généralement intégrée aux politiques d'aménagement et pouvant être mise en œuvre par des organismes partenaires. Les MRC exercent doivent développer une vision territoriale du développement économique, social et environnemental du territoire. La Communauté métropolitaine de Montréal a aussi une compétence en matière de planification des grands enjeux du développement économique de la région métropolitaine. Le Manitoba et la Saskatchewan reconnaissent ce rôle dans leurs lois municipales. Dans les provinces atlantiques, les lois municipales autorisent aussi la planification du développement économique. Enfin, dans les territoires, les municipalités peuvent adopter des plans économiques, mais ceux-ci demeurent soumis à l'approbation ministérielle (TNO, Nunavut), sauf au Yukon où la Loi sur les municipalités permet d'intégrer plus directement des objectifs économiques dans les plans d'urbanisme.

Dans certaines provinces, les municipalités peuvent élaborer des plans stratégiques complets, combinant attractivité, innovation, revitalisation commerciale et transition écologique, et intégrant parfois des dimensions culturelles et sociales. À Surrey (C-B) et Stony Plain (AB), les pouvoirs municipaux sont mobilisés pour bâtir des stratégies ambitieuses, soutenant l'innovation et les PME. Markham (ON) illustre la latitude ontarienne en combinant développement économique et planification culturelle. Même dans un cadre plus encadré, Montréal et Granby (QC) parviennent à élaborer des plans structurants axés sur la transition écologique et la revitalisation. Dans l'Est, Saint John et Riverview (NB) ainsi que Charlottetown (Î-P-É) montrent que la planification, fortement dépendante de l'appui provincial, se concentre sur la revitalisation et le tourisme. Enfin, dans les territoires nordiques, Yellowknife (TNO) et Iqaluit (NU) démontrent que, malgré la supervision ministérielle et des moyens limités, la planification reste un outil clé pour l'affirmation économique et la diversification.

Surrey (C-B) - La stratégie économique de 2024

La Ville de Surrey a adopté le Economic Strategy 2024 le 29 janvier 2024 dans le but de devenir une ville moderne, très habitable, reconnue comme destination d'investissement et centre d'innovation. Elle se fixe un objectif ambitieux : créer un emploi pour chaque travailleur résidentiel à Surrey, ce qui est fondamental dans une perspective de croissance démographique, la population de la ville devant dépasser le million dans un avenir rapproché. Pour y parvenir, quatre priorités stratégiques ont été établies :

- Attirer des investissements transformateurs et améliorer la préparation de la ville à les accueillir,
- optimiser les terrains dédiés à l'emploi (industries, bureaux, commerces, agriculture)
- romouvoir l'innovation, le talent et le développement des compétences
- Renforcer les entreprises locales, la vitalité et l'identité des quartiers, pour que, avec la croissance, la ville reste résiliente et vivante.

Stony Plain (AB) - Stratégie visionnaire

La municipalité de Stony Plain lance un ambitieux Plan quinquennal de Développement économique structuré autour de quatre piliers stratégiques :

- Modernisation des infrastructures pour attirer les investisseurs
- Développement de partenariats publics-privés
- Soutien accru aux PME et jeunes pousses locales
- Optimisation des services municipaux

Cette feuille de route, élaborée avec des experts en développement territorial, positionne Stony Plain comme une communauté proactive face aux enjeux économiques contemporains. La stratégie intègre des mécanismes d'évaluation précis avec indicateurs de performance et calendrier de mise en œuvre.

Ce plan directeur traduit la volonté municipale de bâtir une économie locale résiliente et inclusive. Les autorités soulignent que cette initiative créera un écosystème favorable tant pour les entreprises établies que pour les nouveaux arrivants économiques. La stratégie prévoit notamment :

- Un fonds d'attractivité territoriale
- Un programme d'accompagnement des entrepreneurs
- La numérisation des services aux entreprises
- Des espaces dédiés à l'innovation

Avec ce cadre d'action, Stony Plain se dote d'outils concrets pour stimuler sa croissance tout en préservant la qualité de vie de ses citoyens, affirmant ainsi sa position de pôle économique régional en devenir.

North Battleford (SK) - Plan de développement économique

Le Conseil municipal de Battleford a officiellement approuvé un nouveau plan de développement économique visant à renforcer l'attractivité du territoire et à stimuler une croissance durable. Cette stratégie repose sur plusieurs priorités clés : le renforcement de l'attractivité commerciale et industrielle par l'amélioration des infrastructures et des incitations ciblées le soutien à l'entrepreneuriat et à l'innovation par des programmes d'accompagnement adaptés, ainsi que le développement des compétences locales en partenariat avec les établissements de formation.

Ce plan global entend faire de Battleford un pôle économique compétitif en misant sur des mesures concrètes. Parmi les actions phares figurent la mise en place d'incitations fiscales stratégiques, un programme de revitalisation des quartiers commerciaux, et le renforcement des collaborations avec les acteurs de l'éducation et de la formation professionnelle. Les élus soulignent que cette approche structurée créera un écosystème favorable aux investissements et à la création d'emplois durables, tout en permettant un suivi rigoureux des retombées économiques grâce à des indicateurs de performance clairement définis.

Markham (ON) - Stratégie de développement économique et culturel

La Ville de Markham a lancé sa nouvelle Stratégie de développement économique et culturel 2023-2027, intitulée Markham Is More. Cette approche innovante fusionne pour la première fois les dimensions économique et culturelle, reconnaissant leur interdépendance pour attirer les talents et simuler l'innovation. La stratégie s'appuie sur cinq piliers :

- attraction d'entreprises,
- écosystème d'innovation,
- soutien aux jeunes pousses,
- investissements culturels et
- développement des compétences créatives.

Avec sa grappe technologique de premier plan (notamment en semi-conducteurs), l'arrivée prochaine du campus de l'Université York et le projet Markham Innovation Exchange sur 1900 acres dédiés à la fabrication de pointe, Markham met à profit ses atouts. La Ville mise sur son vivier de talents et sa qualité de vie pour renforcer sa position de leader de l'innovation, tout en créant un écosystème où culture et économie se nourrissent mutuellement.

Montréal (QC) - Plan économique 2030

La Ville de Montréal a officiellement lancé son ambitieux Plan économique 2030, une feuille de route stratégique visant à renforcer la résilience et la compétitivité de son économie tout en accélérant sa transition écologique et numérique. Ce plan structurant s'articule autour de trois grands axes : la consolidation des secteurs stratégiques (aéronautique, technologies vertes, intelligence artificielle), le soutien accru à l'entrepreneuriat local et diversifié, ainsi que le développement des compétences pour les emplois de demain.

Fidèle à son statut de métropole innovante, Montréal mise sur la complémentarité entre attractivité internationale et ancrage local. Le plan prévoit notamment des investissements ciblés dans les écosystèmes d'innovation, le déploiement de corridors économiques spécialisés et la création d'un fonds pour la relance économique. Une attention particulière est portée à la revitalisation des artères commerciales et au développement économique des quartiers, avec l'objectif de réduire les inégalités territoriales. Cette stratégie positionne Montréal comme laboratoire des transitions économiques du 21e siècle.

Saint John (N.B.) - Plan stratégique régional

L'agence Envision Saint John lance deux plans structurants pour accélérer le développement économique et touristique de la région, avec un rôle pivot joué par la municipalité de Saint John. La Ville s'engage activement dans la stratégie de développement économique régional en alignant ses politiques d'urbanisme et d'investissements publics avec les cinq leviers clés :

- Formation de la main-d'œuvre
- Modernisation des infrastructures
- Soutien aux entreprises locales
- Attraction d'investissements et
- amélioration de la qualité de vie

Parallèlement, pour le plan directeur du tourisme, la municipalité adaptera ses infrastructures et services publics pour diversifier l'offre touristique et améliorer l'expérience visiteur, tout en veillant à ce que ces aménagements profitent également aux résidents.

La municipalité de Saint John a été un partenaire clé dès la phase de conception, participant activement aux neuf mois de consultations (sondages, ateliers et analyse des tendances mondiales). Elle continuera à jouer un rôle prépondérant dans la direction des deux stratégies, en particulier en :

- Coordonnant ses investissements en infrastructures avec les priorités régionales.
- Adaptant ses politiques d'aménagement du territoire pour soutenir les objectifs économiques et touristiques.
- Mobilisant ses services municipaux pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle.

Riverview (N.B.) - Stratégie communautaire

La Ville de Riverview présente sa nouvelle Stratégie de Développement économique, élaborée grâce à une consultation approfondie des résidents, entreprises et partenaires locaux. Ce plan d'action positionne la municipalité comme chef de file d'une croissance équilibrée, articulée autour de trois piliers complémentaires. Le volet économique vise à renforcer la résilience des entreprises locales par un meilleur accès aux terrains, des infrastructures adaptées et un soutien ciblé aux jeunes pousses et commerces existants. La municipalité jouera un rôle actif dans l'identification des besoins en main-d'œuvre et l'attraction de nouveaux investissements, tout en veillant à diversifier l'offre commerciale et culinaire.

Au-delà des aspects strictement économiques, la stratégie insiste sur la qualité de vie, élément clé de l'attractivité de Riverview. La Ville s'engage à poursuivre ses efforts en matière de logement, de mobilité et d'accès aux services de santé, tout en misant sur ses atouts culturels et récréatifs pour stimuler le tourisme local. Ce cadre stratégique, élaboré en réponse aux nouvelles réalités socio-économiques, guide désormais l'action municipale vers une croissance intelligente et inclusive. La mise en œuvre opérationnelle de ce plan repose sur une collaboration étroite entre les services municipaux, les entreprises et la communauté, faisant de Riverview un modèle de développement territorial intégré.

Charlottetown (Î-P-É) - un plan stratégique 2022-2026

La Ville de Charlottetown a lancé son Plan stratégique 2022-2026, intitulé « Une communauté pour tous », qui servira de feuille de route pour les priorités municipales des prochaines années. Structuré autour de quatre piliers fondamentaux, renforcement communautaire et aménagement, gouvernance et engagement citoyen, croissance économique inclusive, infrastructures et environnement. Ce plan a été élaboré grâce à une vaste consultation publique incluant plus de 400 réponses à un sondage en ligne, 100 participants à des portes ouvertes et 30 entrevues avec des informateurs clés.

Le plan mise sur une approche holistique pour concilier développement économique, préservation du patrimoine et résilience climatique. Parmi les engagements phares : l'expansion des aménagements riverains, le soutien à l'immigration pour stimuler la croissance démographique, et l'intégration de critères de durabilité dans tous les investissements infrastructurels. La Ville renforcera également ses partenariats avec les acteurs économiques et culturels locaux, tout en modernisant ses services municipaux grâce aux technologies.

Yellowknife (T-N-O) - Stratégie de développement économique

En réponse à la stratégie de développement économique complétée en 2013, la Ville de Yellowknife a entrepris en 2019 de mettre à jour sa vision économique. Le Conseil municipal a approuvé un budget de 50 000 $ et établi le Groupe de travail du maire sur le développement économique pour guider ce processus de renouvellement. Cette démarche s'appuyait sur des consultations d'informateurs clés et un sondage des entreprises locales pour éclairer les nouvelles orientations.

La nouvelle Stratégie de développement économique 2020-2024, adoptée par le Conseil le 27 avril 2020, témoigne de l'engagement renouvelé de la Ville à mobiliser résidents et entreprises dans le développement communautaire. Cette stratégie actualisée vise à positionner Yellowknife comme une ville ouverte aux affaires, dotée d'une communauté d'affaires diversifiée, dynamique et talentueuse, en soutenant des partenariats et initiatives qui favorisent une économie locale diversifiée et attirent les investissements. Le Plan de mise en œuvre fut adopté en mars 2021 pour concrétiser ces orientations et renforcer la base économique de la ville.

Iqaluit (NU) - Le plan de développement économique communautaire

En février 2016, la Ville d'Iqaluit a lancé son premier plan de développement économique communautaire depuis 2001, fruit de près de deux années de consultation communautaire et approuvé par le conseil municipal l'année précédente. Ce plan ambitieux, structuré autour de huit secteurs clés, incluant les affaires, l'artisanat, le tourisme, l'éducation, les ressources renouvelables, les infrastructures, l'exploitation minière et le bien-être culturel et social, vise à transformer la capitale du Nunavut en un environnement plus favorable aux entreprises. Sous la direction du comité de développement économique, la ville s'engage notamment à réviser sa réglementation sur les permis d'affaires pour éliminer les obstacles bureaucratiques, à instaurer un système de tarification équitable différenciant petites et grandes entreprises, et à mieux soutenir les artisans locaux. Cette initiative stratégique, conçue pour faciliter l'entrepreneuriat plutôt que de concurrencer le secteur privé, arrive à un moment opportun où le gouvernement fédéral manifeste sa volonté d'investir dans des projets d'infrastructure majeurs, comme le port en eau profonde d'Iqaluit.

Support à l'innovation

Le développement économique urbain est étroitement lié à l'innovation, qui stimule la croissance et l'emploi tout en posant des défis que les villes doivent gérer avec la coopération des différents paliers gouvernementaux. Le cadre législatif canadien offre aux municipalités une variété d'outils pour soutenir l'innovation, la recherche et le développement technologique, avec des niveaux d'autonomie et des mécanismes distincts selon les provinces. La Loi sur les compétences municipales du Québec (art. 13.1) et la Charte de la Ville de Montréal (art. 10.1) autorisent explicitement les municipalités à prendre des participations dans des fonds de capital de risque, comme le Fonds d'intervention économique régional (FIER). Ceci leur permet d'agir comme investisseuses actives dans de jeunes pousses et des PME technologiques, partageant ainsi les risques et les bénéfices potentiels. L'Ontario, via sa Loi de 2001 sur les municipalités (art. 108 et 110), permet aux municipalités d'offrir des services de consultation et de mettre à disposition des locaux ou des services à un coût réduit, visant ainsi à soutenir l'amorçage et la croissance des jeunes entreprises innovantes. En Nouvelle-Écosse, la Municipal Government Act (art. 65) fournit le cadre légal pour que les municipalités investissent dans des infrastructures dédiées. Elles peuvent ainsi financer et gérer des parcs technologiques et des centres d'incubation, créant un écosystème physique propice à la concentration des compétences et à l'innovation collaborative. Le Manitoba mise sur la flexibilité des aides financières. Sa Loi sur les municipalités (art. 261.2) délègue aux administrations locales le pouvoir de créer des programmes d'aide sur mesure, incluant des subventions ou des prêts conditionnels, adaptés aux projets de modernisation et de R&D des entreprises. La Colombie-Britannique autorise notamment les partenariats expérimentaux.

Dans la pratique, de nombreuses municipalités canadiennes s'engagent activement dans l'innovation. Calgary (AB) a inauguré la première zone de test 5G du pays, Medicine Hat (AB) a lancé un défi d'innovation énergétique, et Fredericton (NB), via Ignite Fredericton et Planet Hatch, est devenue un pôle régional d'incubation. À l'est, Charlottetown (Î-P-É) anime l'écosystème entrepreneurial grâce à LaunchPad PEI, qui accueille également des entrepreneurs immigrants par le biais du Programme de visa pour démarrage d'entreprise fédéral. Enfin, Halifax (NS), avec Halifax Partnership, illustre un modèle hybride public-privé fortement intégré à la stratégie municipale.

Calgary (AB) - Zone 5G de Calgary

En juin 2024, la Ville de Calgary a inauguré le premier environnement de test 5G au centre-ville au Canada, baptisé 5G Discovery Zone. Ce projet, développé en collaboration avec Rogers Communications, Platform Calgary et Calgary Economic Development, vise à permettre aux chercheurs, développeurs et entreprises de concevoir, affiner et tester de nouvelles applications exploitant les avantages des réseaux 5G. L'initiative s'adresse aussi bien aux petites et moyennes entreprises qu'aux jeunes pousses, et entend répondre à des enjeux municipaux dans les domaines du transport, de la sécurité publique et de la durabilité environnementale, tout en stimulant l'économie locale. Trois programmes structurent cette zone : Connect & Test, qui sélectionne et accompagne des expériences pilotes; Connect & Test Plus, offrant un mentorat et un soutien technique; et des défis thématiques portant sur la mobilité, la sécurité publique et l'environnement, dont les projets retenus recevront un financement pour développer un prototype. La Ville espère que cette collaboration public-privé ouvrira la voie à des solutions innovantes, comme des intersections intelligentes optimisant la circulation, des interventions d'urgence appuyées par des données en temps réel et un suivi environnemental renforçant la durabilité, contribuant ainsi à bâtir une ville plus résiliente et prospère pour tous les Calgariens.

Medicine Hat (AB) - Défi innovation énergie

En 2024, la Ville de Medicine Hat s'est associée à Decentralized Energy Canada (DEC) pour lancer le Programme Energy Innovation Challenge, bénéficiant d'un financement de 2,4 millions de dollars provenant de capitaux publics et privés. Ce programme vise à trouver des solutions pour résoudre les problèmes de congestion du réseau électrique et à utiliser ces investissements comme levier pour attirer de nouveaux projets de développement. Il se déroule en trois phases :

- le défi d'innovation, où les participants soumettent des propositions répondant aux enjeux énergétiques identifiés
- la démonstration communautaire, offrant un financement pour tester des projets pilotes et mesurer les émissions, et enfin
- la phase d'investissement, facilitant l'accès des porteurs de projets à de potentiels investisseurs pour assurer le déploiement à grande échelle de leurs solutions.

Cette approche structurée permet à de petites et moyennes organisations de surmonter les obstacles liés à la commercialisation et de mettre sur le marché leurs innovations en énergie décentralisée. En parallèle, la Ville de Medicine Hat acquiert une expérience concrète avec des technologies de pointe grâce aux projets pilotes. Ce programme illustre comment les municipalités peuvent mobiliser l'expertise des innovateurs et des entrepreneurs pour relever des défis locaux, favoriser la collaboration et soutenir la création d'un avenir énergétique durable et résilient, tout en servant de modèle à d'autres collectivités.

Brandon (MB) - recherche agricole, innovation universitaire pour le développement local à Brandon

À Brandon, au Manitoba, le Brandon Research and Development Centre (BRDC), géré par Agriculture and Agroalimentaire Canada et établi en 1886, constitue un centre clé pour la recherche agricole, se concentrant sur la sélection végétale, la génétique, la résilience des agroécosystèmes et la santé des sols, contribuant ainsi à l'innovation et à la croissance du secteur agroalimentaire régional. L'Université de Brandon complète cet écosystème par ses programmes de recherche appliquée à travers des centres comme le Tourism and Recreation Research Centre et le Rural Development Institute, qui abordent des enjeux régionaux et soutiennent le développement durable, notamment dans les communautés rurales et autochtones. Parallèlement, Economic Development Brandon, l'agence municipale dédiée à la croissance économique, facilite la rétention et l'attraction des entreprises, des investissements et des talents, tout en promouvant Brandon comme un lieu compétitif pour l'investissement. Ensemble, ces institutions créent un réseau intégré qui soutient la recherche, stimule l'innovation et favorise la prospérité économique locale, renforçant la capacité de Brandon à développer un écosystème économique durable et dynamique.

Kitchener (ON) - Kitchener's SDG Idea Factory (le premier incubateur d'innovation sociale en Amérique du Nord)

En avril 2024, la Ville de Kitchener, en Ontario, a annoncé un investissement majeur pour soutenir l'innovation et revitaliser son centre-ville grâce à un partenariat renouvelé avec Communitech. Cette initiative intervient dans un contexte où la pandémie de COVID-19 a bouleversé les modes de travail, entraînant une forte augmentation des taux de vacance des bureaux au centre-ville. Le programme, qui doit être ratifié par le Conseil municipal le 29 avril, prévoit un financement annuel de 500 000 $ provenant du Fonds d'investissement en développement économique pour 2024 et 2025, avec une possibilité de prolongation jusqu'en 2027. L'objectif est de dynamiser l'écosystème local des jeunes pousses grâce à des activités et programmes en présentiel, favorisant l'entrepreneuriat à toutes les étapes, de la création à la génération de revenus. Une partie des fonds sera réservée à l'appui des groupes sous-représentés. Ce partenariat s'inscrit dans la longue tradition de Communitech de soutenir la culture entrepreneuriale et technologique de Kitchener, et vise à stimuler la collaboration, l'innovation et la croissance économique locale.

Comté de Simcoe et Ville d'Innisfil (ON) - Camp de formation en IA pour entrepreneurs formation au service des entreprises locales

En mai 2024, la Ville d'Innisfil, en Ontario, a lancé un camp de formation pour entrepreneurs destiné aux entrepreneurs et propriétaires d'entreprises de tout le comté de Simcoe. Organisé par l'accélérateur d'entreprises DMZ Innisfil, en partenariat avec Nottawasaga Futures et le comté de Simcoe, ce programme se déroule en trois sessions hebdomadaires, du 30 mai au 13 juin, et vise à démystifier l'intelligence artificielle tout en montrant comment elle peut optimiser les opérations et stimuler la croissance des entreprises. Les ateliers intitulés Introduction à l'IA pour les affaires, IA pour le marketing et Mise en œuvre de l'IA dans les opérations et au-delà combinent théorie, conseils pratiques et interactions directes avec des outils d'IA, accessibles à tous les niveaux, y compris les débutants.

Cette initiative s'inscrit dans le plan stratégique de développement économique d'Innisfil, qui met l'accent sur la création d'une économie axée sur l'innovation et le renforcement de la communauté par la mise en commun des ressources et expertises locales. Financé en partie par le County of Simcoe Entrepreneurial Innovation Fund, ce camp de formation illustre l'engagement d'Innisfil à se positionner comme une ville prête à accueillir de nouveaux investissements et à promouvoir l'autonomisation technologique de ses entreprises.

Laval (QC) - Initiative collaborative TEMMRA pour le support de l'innovation et la compétitivité

En 2024, le Gouvernement du Québec, la Ville de Laval et le Centre intégré de Santé et de Services sociaux (CISSS) de Laval ont conclu une entente sectorielle de trois ans d'une valeur de plus de 3,1 millions de dollars pour mettre en œuvre l'initiative collaborative TEMMRA. Ce projet vise à accélérer les démarches d'innovation locales afin de stimuler le développement économique, soutenir la transformation numérique des entreprises et renforcer leur compétitivité. Les secteurs ciblés incluent les infrastructures numériques, l'agroalimentaire et le commerce de détail, avec des études de faisabilité prévues pour développer des projets novateurs. Le CISSS de Laval investit également 100 000 $ dans le projet Luci, une application Web dédiée à la prévention de la maladie d'Alzheimer.

Alignée sur la Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation et la Politique bioalimentaire du Québec, TEMMRA s'inscrit dans la stratégie de développement économique 2023-2027 de Laval, qui vise à en faire la capitale des opportunités et un territoire d'expérimentation. L'initiative mobilise différents partenaires gouvernementaux et municipaux pour favoriser la collaboration, encourager les pratiques innovantes dans des secteurs stratégiques, comme la mobilité durable, le manufacturier et les technologies décarbonées, et ainsi générer des retombées durables pour la communauté lavalloise.

Fredericton (N.B.) - Innovation et soutien aux entreprises

La Ville de Fredericton a joué un rôle moteur dans la création et l'essor de deux initiatives majeures de développement économique régional : Ignite Fredericton et Planet Hatch. En dotant la région d'une agence dédiée à l'accompagnement des entreprises et d'un incubateur physique pour les jeunes pousses, la Ville a dépassé ses fonctions traditionnelles pour se positionner comme un véritable catalyseur de l'innovation.

Ignite Fredericton, fondée comme l'agence officielle de développement économique de la municipalité, porte le mandat d'appuyer les entrepreneurs à chaque étape de leur parcours. Elle propose des programmes ciblés pour l'internationalisation des PME, le soutien aux entrepreneurs immigrants et le renforcement de l'écosystème local. Son action vise à diversifier l'économie régionale et à renforcer l'attractivité de Fredericton sur la scène nationale et internationale. De son côté, Planet Hatch a vu le jour en 2013 sous l'impulsion d'Ignite Fredericton, avec l'appui de la Ville et de ses partenaires régionaux. Situé dans le Knowledge Park, cet incubateur offre un espace de travail collaboratif et des services de mentorat qui ont permis à des centaines de jeunes entreprises de se développer. En misant sur des passerelles locales et internationales, comme son partenariat avec Walnut Accelerator en Chine, Planet Hatch illustre la capacité de Fredericton à s'inscrire dans les réseaux mondiaux de l'innovation.

Halifax (N-É) - Agence de développement Halifax Partnership

La Municipalité Régionale de Halifax joue un rôle central dans la création et le fonctionnement de Halifax Partnership, l'agence de développement économique public-privé de la région, conçue en collaboration avec un réseau de partenaires privés, publics et postsecondaires. Halifax Partnership met en œuvre la Stratégie économique inclusive 2022–2027, élaborée conjointement avec la municipalité et approuvée par le conseil municipal en avril 2022, après une consultation impliquant plus de 2 500 parties prenantes. La présence de représentants municipaux, dont le maire, le directeur administratif et deux conseillers en tant que membres ex officio du conseil d'administration, assurent une responsabilité directe envers la municipalité et un alignement avec ses priorités stratégiques. L'agence joue un rôle clé dans la planification économique à long terme, visant l'expansion de la population et du PIB, le développement des infrastructures et la prospérité inclusive. Elle offre un soutien personnalisé aux entreprises locales via SmartBusiness, un service d'accompagnement qui fournit conseils, diagnostics, ressources et accès à des programmes de financement pour aider les entreprises à démarrer, croître et se développer efficacement. Parallèlement, leHalifax Connector Program, facilite l'intégration des talents locaux et internationaux, en connectant les nouveaux arrivants et les professionnels qualifiés avec les employeurs de la région, favorisant ainsi le recrutement, la mobilité professionnelle et le développement de carrières.

L'agence attire des talents locaux et internationaux, publie des données économiques de référence, comme le Halifax Index et collabore avec Investir au Canada et Invest Nova Scotia pour promouvoir Halifax à l'échelle mondiale. Reconnaissant son impact, Halifax Partnership a reçu en 2023 plusieurs prix internationaux d'excellence en développement économique de l'International Economic Development Council, notamment pour son Plan de réponse et de relance économique face à la COVID-19, consolidant sa position comme moteur central du développement économique de Halifax.

Charlottetown (Î-P-É) - Accompagnement des jeunes pousses et immigration entrepreneuriale avec LaunchPad

La Ville de Charlottetown joue un rôle important dans le soutien à l'innovation en collaborant avec des organismes comme LaunchPad PEI, un incubateur d'entreprises innovantes géré par Innovation PEI. Créé dans les années 2000 et actif depuis plusieurs années, LaunchPad offre un accompagnement complet aux entrepreneurs locaux et internationaux, y compris l'accès à des bureaux et laboratoires professionnels équipés pour la bioscience, le mentorat personnalisé par des agents de développement, et l'orientation vers des programmes de financement provinciaux pour limiter les risques liés à l'expansion des entreprises. Depuis 2013, il soutient également l'immigration entrepreneuriale grâce au Programme de visa pour démarrage d'entreprise (Start-up Visa), en émettant des lettres de soutien pour les entrepreneurs étrangers souhaitant s'installer à l'Île du Prince-Édouard. LaunchPad accompagne les entreprises à toutes les étapes de leur développement, de la création à l'expansion, en leur offrant des services de réseautage, de commercialisation et de recrutement, et en les intégrant à un réseau régional de partenaires académiques, municipaux et industriels. Par son rôle d'accompagnement, d'accès à des infrastructures modernes et de liaison avec les ressources locales et gouvernementales, LaunchPad contribue de manière significative à la dynamisation de l'écosystème d'innovation de Charlottetown et à la croissance économique de la région.

Corner Brook (T-N-L) - Le programme Empowerment and Smart Market Project

Le programme Empowerment and Smart Market Project de Corner Brook, soumis en 2018 au Défi des villes intelligentes du gouvernement fédéral canadien, constitue une initiative municipale dirigée par le département des Services communautaires visant à réduire le taux de chômage local de 10 % à des niveaux comparables au reste du Canada atlantique en créant un écosystème entrepreneurial numérique qui transforme les résidents en acteurs économiques actifs. Le mécanisme central repose sur trois composantes interconnectées :

- une application mobile collaborative qui fonctionne comme une « place publique numérique » permettant aux citoyens de partager des idées,
- réconcilier leurs compétences, créer des réseaux d'entraide et accéder à des micro-donations pour financer leurs projets ;
- un espace de fabrication (Maker Space) physique équipé de technologies intelligentes où les entrepreneurs peuvent développer leurs produits,
- accéder à des formations techniques et bénéficier d'un accompagnement personnalisé et finalement,
- un marché intelligent qui utilise des technologies avancées (tablettes interactives, système de paiement unifié, analytiques de données) pour permettre aux nouveaux entrepreneurs de tester leurs produits sur le marché avec un risque financier minimal tout en recevant des données analytiques sur leurs performances commerciales.

L'objectif ultime de cette proposition municipale, qui visait un financement fédéral de 5 millions de dollars sur cinq ans pour cette communauté de 19 806 habitants, était de créer un engouement où les citoyens passent naturellement de l'idéation à la création d'entreprises viables, générant ainsi une diversification économique locale durable tout en développant une culture entrepreneuriale communautaire qui peut se reproduire de manière autonome au-delà de la durée du programme.

Yellowknife (T-N-O) - Semaine de l'entrepreneuriat pour stimuler l'innovation locale

La Ville de Yellowknife, en collaboration avec Prosper NWT, organise la Semaine de l'entrepreneuriat de Yellowknife du 18 au 22 novembre 2024, dans le cadre de la Global Entrepreneurship Week (GEW), qui stimule l'esprit d'innovation et d'entrepreneuriat à l'échelle mondiale chaque novembre. Cette initiative vise à encourager l'innovation locale en mettant en lumière des entrepreneurs inspirants de divers secteurs économiques de la ville. Chaque session, gratuite et accompagnée d'une période de questions-réponses, présentera des outils en ligne pour développer une entreprise et fournira des informations sur les soutiens financiers et locaux disponibles.

Développement et gestion de zones industrielles

Le développement des zones industrielles au Canada s'appuie sur quatre outils principaux accordés aux municipalités par les lois provinciales. Le zonage permet de dédier des zones spécifiques aux usages industriels, commerciaux ou mixtes. Les plans officiels définissent les objectifs à long terme d'implantation industrielle et de développement des infrastructures de transport. Les exemptions fiscales ciblées encouragent la revitalisation de friches industrielles et les nouvelles implantations. Les partenariats public-privé facilitent le financement des infrastructures critiques. Pour ce qui est de parcs industriels, le rôle des municipalités consiste à établir une zone dédiée attractive pour les entreprises en raison de sa localisation (proximité d'une infrastructure de transport, de leurs fournisseurs ou de son marché).

Plusieurs innovations marquent les approches provinciales. Pour la revitalisation des friches industrielles, en Alberta, la Municipal Government Act (art.381.1) permet aux municipalités des exemptions fiscales détaillées pour inciter à la décontamination des terrains. En Ontario, la Loi sur les municipalités de 2001 (art.110) octroie aux municipalités le pouvoir de conclure des accords de partenariats publics-privés avec exonérations fiscales. Le financement par valorisation fiscale est autorisé dans plusieurs provinces, dont la Saskatchewan (Northern Municipalities Act (art.261.5)) et (la Cities Act (art.259.5) et en Alberta (Municipal Government Act (art.381.1-381.5), qui institue le Community Revitalization Levy pour financer les infrastructures par les nouvelles taxes générées. Les municipalités du Québec ont la capacité d'établir des zones économiques spéciales en se fondant sur la Loi sur les compétences municipales (art. 13.1, 126,1). Au Manitoba, la Loi sur les municipalités (art.261.3) prévoit des dispositions pour des programmes de financement par nouvelles taxes. Une municipalité peut promouvoir l'implantation des usages industriels sur son territoire en utilisant ses pouvoirs d'aménager des parcs industriels, d'acquérir des immeubles et de financer des activités et des organismes dans ce domaine (Gouvernement du Québec, 2025).

Les municipalités priorisent de plus en plus les partenariats public-privé pour maximiser la valeur de leurs actifs fonciers, comme à Squamish et Borden-Carleton. On observe également un recours à des mesures incitatives fiscales ciblées et remboursables, conditionnelles à la création d'emplois ou à la valeur des investissements. C'est ce que font St. Albert et Grand Sudbury. Enfin, une forte intégration des objectifs de durabilité et d'innovation émerge, que ce soit via la reconversion de friches, le soutien aux technologies propres, ou la collaboration avec des institutions de recherche, comme on le voit à Regina, Lorneville et Deschambault.

St. Albert (AB) - Lakeview Business District

En 2025, la Ville de St. Albert, en Alberta, a officiellement lancé les travaux du Lakeview Business District, un nouveau parc industriel de près de 600 acres situé à l'ouest de la ville. Cette zone d'activités légères à moyennes vise à répondre à la forte demande de terrains prêts à être développés dans la région métropolitaine d'Edmonton. Le conseil municipal a approuvé en janvier 2025 un investissement de 62,7 millions de dollars pour les infrastructures initiales, incluant des améliorations routières et la construction de services municipaux hors site. Par ailleurs, la Ville collabore avec le gouvernement de l'Alberta pour le dédoublement de Ray Gibbon Drive, un important corridor commercial.

Pour stimuler le développement, la ville a récemment annoncé un Programme d'Accélération du Développement offrant des incitatifs remboursables jusqu'à 110 000 $ par acre pour la construction de bâtiments industriels et commerciaux. Doté d'un budget de 8 millions de dollars, ce programme ouvrira ses inscriptions en janvier 2026. À terme, le Lakeview Business District devrait générer environ 5 000 emplois et attirer près de 1,5 milliard de dollars d'investissements privés. Il accueillera des industries innovantes dans la fabrication avancée, les technologies propres, la logistique, le transport et les sciences de la vie. Stratégiquement situé à proximité des corridors commerciaux nationaux, du chemin de fer et de l'aéroport de Villeneuve, le district facilitera l'accès aux marchés régionaux, nationaux et internationaux tout en diversifiant la base fiscale industrielle et commerciale de St. Albert.

Regina (SK) - la Regina Research Alliance pour stimuler l'innovation et le développement économique

La Regina Research Alliance, lancée en avril 2022, est une initiative collaborative entre l'Université de Regina et la Ville de Regina, formalisée par un protocole d'entente. Cette alliance vise à renforcer la communauté locale en mobilisant les capacités de recherche universitaire pour répondre à des enjeux sociaux, économiques et environnementaux de la ville. Elle s'inscrit dans une stratégie de développement économique visant à stimuler l'innovation, soutenir la croissance des entreprises locales et attirer de nouvelles activités à forte valeur ajoutée dans la région.

Les priorités de l'alliance incluent la viabilité environnementale, le développement d'infrastructures innovantes et l'amélioration du bien-être des résidents. Plusieurs projets sont déjà en cours, tels que la valorisation des boues d'épuration en partenariat avec Buffalo Pound Water Treatment Corporation, l'utilisation de matériaux recyclés pour la reconstruction de routes avec Saskatchewan Polytechnic, et des études sur l'adoption de technologies propres comme les panneaux solaires et les véhicules électriques, soutenant l'objectif de la ville de devenir une communauté à émissions nettes nulles d'ici 2050.

L'alliance implique également d'autres partenaires institutionnels, tels que la Saskatchewan Health Authority et l'Université de Saskatchewan, pour développer des solutions interdisciplinaires et favoriser l'innovation locale. Par cette collaboration, la Ville de Regina et l'Université de Regina contribuent directement à la dynamisation économique, à la création de nouvelles entreprises technologiques et à la consolidation d'un écosystème d'innovation durable.

Brandon (MB) - développement du VicEast Industrial Park

La Municipalité de Brandon a joué un rôle central dans le développement du VicEast Industrial Park, en soutenant le projet privé de Crane Steel Structures par la mise à disposition de terrains municipaux, la facilitation de la planification, l'aménagement des infrastructures (eau, égouts, routes) et la mise en place d'incitatifs fiscaux pour les entreprises s'installant sur le site. Ce parc industriel de 25 à 30 acres constitue une étape stratégique pour le développement économique de la ville et de la région. Développé par une entreprise familiale locale, le parc propose 19 lots entièrement viabilisés, allant d'un demi-acre à près de neuf acres, répondant à une demande de longue date en terrains industriels prêts à l'emploi. Le parc comble une lacune critique en terrains industriels dans la ville et la région, avec des infrastructures modernes et un accès à une main-d'œuvre qualifiée issue d'institutions comme Brandon University et Assiniboine College. Positionné comme un pôle régional desservant plus de 190 000 habitants et proche de moteurs économiques, tels que l'agriculture, les champs pétrolifères du Manitoba et la base militaire de CFB Shilo, le VicEast Industrial Park est appelé à devenir un catalyseur de croissance, de diversification et de création d'emplois pour Brandon et sa région, illustrant l'efficacité d'un partenariat public-privé dans le développement économique local.

Grand Sudbury (ON) - Plan d'amélioration communautaire pour le développement industriel

La Ville de Grand Sudbury a adopté en juillet 2023 le Plan d'amélioration communautaire des terrains industriels, un programme d'incitatifs fiscaux visant à stimuler le développement industriel et commercial. Ce plan permet aux promoteurs de bénéficier d'un remboursement partiel des taxes foncières résultant de nouvelles constructions ou agrandissements, pendant une période pouvant aller jusqu'à dix ans, selon un système de points basé sur la valeur des investissements, la création ou le maintien d'emplois, ainsi que la localisation des projets. Huit zones stratégiques sont ciblées par le programme. Les projets dans les secteurs des technologies propres et des sciences de la vie reçoivent également des points supplémentaires, ces domaines visant à réduire la pollution et à améliorer la qualité de l'air et de l'eau, en accord avec le Plan communautaire sur l'énergie et les émissions. Les initiatives dans le tourisme, le cinéma et la télévision bénéficient aussi d'un léger avantage.

Pour élaborer ce programme, la Ville a mené un processus de consultation publique et s'est inspirée des pratiques de treize autres municipalités. Ce Plan d'amélioration communautaire s'inscrit dans la continuité de la Stratégie des terrains industriels adoptée l'année précédente et marque la première initiative de ce type dédiée à l'attraction et à l'expansion des investissements économiques dans la région. Le lancement des candidatures est prévu pour septembre 2023, chaque projet devant être approuvé par le conseil municipal. Cette mesure vise à diversifier l'économie locale, renforcer l'emploi et encourager une croissance durable au sein des secteurs industriels clés de Grand Sudbury.

Deschambault-Grondines (QC) - et la Stratégie d'aménagement durable du parc éco-industriel Thérèse-Sauvageau

La Municipalité de Deschambault-Grondines a reçu un investissement de 109 575 $ pour élaborer une Stratégie d'aménagement durable du parc éco-industriel Thérèse-Sauvageau, un projet évalué à 182 626 $. Le parc accueille déjà l'aluminerie Alcoa et compte de 5,7 millions de mètres carrés. Il a besoin d'une bonne planification pour attirer davantage d'entreprises, notamment dans les secteurs stratégiques de l'aluminium et des bioénergies. L'objectif est de favoriser un développement économique durable en maximisant le potentiel de ce site, qui pourrait devenir un moteur économique majeur pour la MRC de Portneuf, située à l'ouest de la région métropolitaine de Québec.

Darmouth (N-É) - Le parc industriel Burnside

Situé à Dartmouth, le parc industriel Burnside est l'un des moteurs économiques les plus puissants de la Nouvelle-Écosse et un exemple concret du rôle stratégique de la municipalité d'Halifax dans le développement économique. Créé en 1969 et toujours géré par la municipalité régionale de Halifax, ce parc s'étend sur plus de 3 400 acres et accueille plus de 1 000 entreprises, employant environ 17 000 personnes. La ville y joue un rôle clé en assurant la planification et l'aménagement des terrains, le développement des infrastructures municipales (routes, eau, égouts, services publics) et la mise en valeur du parc pour attirer de nouveaux investisseurs. Grâce à son emplacement stratégique, à proximité du port de Halifax, de l'aéroport international Stanfield et des grands axes routiers, Burnside est devenu un centre majeur pour la logistique, la fabrication, la distribution et les services, renforçant la base fiscale de la municipalité tout en stimulant l'emploi et l'innovation dans toute la région.

Borden-Carleton (Î-P-É) - reconversion du site industriel

Autrefois utilisé comme chantier de fabrication, le vaste site industriel de Borden-Carleton a longtemps constitué un symbole de l'activité manufacturière dans la région. Abandonné après la fin de son usage initial, la municipalité, en partenariat avec le gouvernement provincial, a lancé une initiative pour transformer ce site en un parc industriel moderne. Son emplacement logistique de premier plan permet d'accueillir de nouvelles entreprises, stimuler l'innovation et créer des emplois durables. Le projet repose sur une démarche concertée : la communauté locale est consultée afin que le futur aménagement reflète ses besoins et ses aspirations, tandis que les promoteurs privés sont invités à proposer des projets viables et alignés avec la vision municipale. Par cette initiative, Borden-Carleton cherche à redonner vie à une friche industrielle et à en faire un moteur de croissance économique, en misant sur la durabilité, l'attraction d'investissements et la création d'un espace propice au développement des affaires.

Conception Bay South (T-N-L) - développement du projet The Gateway

La Municipalité de Conception Bay South a mis en profit un terrain de 130 acres pour le développement de The Gateway, un projet régional combinant commerce de détail, bureaux et parc industriel léger. En signant un mandat exclusif avec Colliers International pour la commercialisation du site, la municipalité cherche à attirer des détaillants et des investisseurs de tout le Canada afin de dynamiser l'économie locale. Situé dans une zone à fort potentiel, desservie par des installations récréatives et un réseau de sentiers pédestres intégrés, The Gateway vise à devenir un pôle économique majeur pour la municipalité, tout en répondant aux besoins des résidents et des visiteurs. Cette initiative illustre comment la mise à contribution de terrains municipaux peut stimuler la croissance économique, accroître les recettes fiscales et renforcer l'attractivité d'une communauté.

Support aux entreprises locales

Les municipalités canadiennes disposent d'outils diversifiés pour soutenir les entreprises locales, bien que leurs pouvoirs soient strictement encadrés par la législation provinciale et territoriale. Le soutien financier direct, bien que limité par des interdictions générales, s'organise autour de mécanismes précis. Par exemple, la Municipal Government Act de l'Alberta autorise, sous conditions, des prêts et garanties aux organismes à but non lucratif (art. 264, 265). Au Québec, la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, c F-2.1) permet aux municipalités d'adopter des programmes de crédits de taxes pour des projets de construction ou de rénovation (art. 92.1 à 92,3), et la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, c C-47.1) encadre la participation aux Fonds d'intervention économique régional (FIER) (art. 13.1). Cette aide est toutefois restreinte par l'interdiction générale de soutien aux entreprises commerciales, un principe énoncé dans la Community Charter de la Colombie-Britannique (art. 25) et dans la Loi sur les municipalités de 2001 de l'Ontario (art. 106). L'article 84 de la Loi de 2006 sur la ville de Toronto permet à celle-ci de soutenir les petites entreprises en leur offrant du conseil, en créant ou en participant à des programmes de développement, en fournissant des locaux, des subventions ou des services municipaux, et en administrant ces initiatives par l'entremise de conseils ou d'organismes sans but lucratif.

Le soutien en nature offre une flexibilité souvent plus grande. Il peut s'agir de contributions comme la cession de terrains à prix réduit moyennant un avis public obligatoire. Le développement est également facilité par des outils de planification, tels que les zones de permis de développement pour la revitalisation commerciale, prévues à l'article 488 de la Local Government Act de la Colombie-Britannique.

Pour ce qui est des partenariats. La législation de la Saskatchewan autorise ainsi les villes à dépenser des fonds pour la promotion économique, incluant le soutien à l'innovation. Les sociétés de développement commercial, des associations à but non lucratif travaillant au développement économique d'un secteur et à la représentation des commerçants du secteur représentent un autre outil de partenariat largement utilisé dans plusieurs juridictions.

Plusieurs municipalités canadiennes illustrent concrètement la diversité du soutien aux entreprises locales. En Alberta, la ville de Whitecourt produit des analyses du marché local pour orienter ses stratégies de développement économique. La ville de Winnipeg a transformé son programme de patios saisonniers en initiative permanente afin de soutenir les commerces locaux et d'encourager les activités estivales. Kingston (ON) promeut le commerce local auprès des touristes et des consommateurs grâce à la campagne Love Kingston. Pour soutenir les sociétés de développement commercial touchées par les travaux d'infrastructure, la ville de Montréal offre des subventions et un accompagnement planifié avant, pendant et après les chantiers. Enfin, Yellowknife (TNO) simplifie les démarches pour les entrepreneurs via la plateforme BizPaL, qui centralise l'information et facilite le démarrage des entreprises.

Whitecourt (AB) - enquête de développement économique

Whitecourt a lancé une campagne de mobilisation publique soutenue par une subvention de 70 000 $ provenant du Small Community Opportunity Program du Gouvernement de l'Alberta. Ce financement sera utilisé pour réaliser une analyse approfondie du marché local, en se concentrant sur les dépenses des consommateurs, les lacunes dans les services ainsi que les opportunités de maintien, d'expansion et d'attraction des entreprises. Dans le cadre de cette démarche, Whitecourt invite les entreprises et organisations locales à participer à une enquête auprès des entreprises visant à identifier comment le développement économique peut mieux soutenir le développement de la main-d'œuvre et améliorer les programmes d'affaires. Les réponses à cette enquête orienteront les stratégies pour renforcer les entreprises existantes et en attirer de nouvelles dans la communauté.

De plus, une enquête destinée aux consommateurs et résidents est ouverte à tous afin de recueillir leurs habitudes d'achat et les facteurs qui influencent leur décision d'achat localement ou ailleurs. Ces retours aideront Whitecourt à adapter ses stratégies de développement économique en se concentrant sur l'attraction d'entreprises répondant aux besoins de la communauté.

Winnipeg (MB) - programme permanent de terrasses

Le conseil municipal a approuvé la transformation du programme temporaire de patios en un programme permanent, permettant aux entreprises locales d'ouvrir des patios saisonniers sans frais administratifs. Ce programme vise à soutenir les entreprises locales et à encourager les activités en plein air pendant la saison estivale. Il permet d'assurer un encadrement adéquat et constitue une source importante de revenus pour les restaurants. Le coût annuel pour offrir ce programme gratuitement est d'environ 110 000 $. Initié en 2020 pour répondre aux exigences sanitaires liées à la pandémie, le programme continue de soutenir les commerces locaux, avec 41 entreprises inscrites en 2023.

Kingston (ON) - campagne « Buy Local »

Pour encourager les résidents et les touristes à acheter localement et à découvrir les attractions de la ville, le conseil municipal de Kingston a approuvé le lancement de la campagne Love Kingston, qui avait aidé l'économie locale pendant la crise de la COVID-19. Cette initiative vise à renforcer le commerce local, à explorer de nouvelles chaînes d'approvisionnement et à faciliter l'accès des entreprises aux marchés mondiaux.

En 2024, la ville a accueilli environ 2,7 millions de visiteurs, dépensant près de 514 millions de dollars. La majorité des touristes viennent de Toronto, Ottawa et Montréal, et 90 % des visiteurs sont canadiens. Avec la perspective de droits de douane imminents, la campagne cherche à mobiliser le soutien des consommateurs pour les commerces locaux et à attirer les visiteurs qui annuleraient leurs voyages aux États-Unis. Le programme comprendra des offres spéciales et des promotions pour inciter les gens à découvrir ce que Kingston a à offrir, tout en soulignant l'importance de soutenir l'économie locale comme stratégie économique ciblée face aux défis imminents.

Montréal (QC) - programme d'aide aux commerces touchés par les travaux d'infrastructure

La Ville de Montréal a lancé un nouveau programme de soutien financier destiné aux sociétés de développement commercial (SDC) touchées par des travaux d'infrastructures majeurs, avec un investissement total pouvant atteindre 6,5 M$ sur trois ans. Le programme se structure en deux volets : un soutien en amont des chantiers, jusqu'à 150 000 $ pour planifier les mesures d'atténuation, offrir des formations et réaliser des études économiques, et un soutien pendant les travaux, avec des subventions de 53 000 $ à 350 000 $ pour maintenir l'achalandage et informer la clientèle. Un troisième volet, à développer prochainement, visera à redynamiser les zones commerciales après les chantiers.

Cette initiative répond aux besoins identifiés lors du Sommet sur les chantiers de 2023 et d'un sondage auprès de la population, confirmant l'importance d'une meilleure communication et coordination autour des travaux. En soutenant les SDC et leurs membres avant, pendant et après les chantiers, la Ville vise à préserver la vitalité économique des quartiers, à favoriser l'achat local et à assurer une meilleure prévisibilité pour les commerces, tout en améliorant la qualité de vie des habitants de Montréal.

Yellowknife (T-N-O) - service BizPaL

La Ville de Yellowknife a récemment entrepris le déploiement du service BizPaL Business Permits and Licences, une plateforme en ligne innovante qui centralise l'information sur les permis et exigences nécessaires pour démarrer et gérer une entreprise. Ce service, fruit d'une collaboration entre les gouvernements fédéral, territorial et municipal, vise à simplifier les démarches pour les entrepreneurs en réduisant le temps consacré à la navigation dans la réglementation. BizPaL est gratuit, en accès libre permanent, et permet aux entreprises de consacrer moins de temps aux démarches administratives. Depuis son lancement officiel en octobre 2016, Yellowknife se prépare à intégrer cette solution pour offrir un soutien plus efficace aux entrepreneurs locaux.

Région de York (ON) - The York Small Business Enterprise Centre

La municipalité régionale de York opère le York Small Business Enterprise Centre (YSBEC), une initiative de développement économique ciblant spécifiquement les petites entreprises de moins de 10 employés dans six municipalités du nord de la région : Aurora, East Gwillimbury, Georgina, King, Newmarket et Stouffville. Ce centre offre un éventail complet de services d'accompagnement entrepreneurial comprenant des programmes de formation, l'aide à l'élaboration de plans d'affaires, des services de mentorat et de consultation stratégique pour soutenir tant le démarrage de nouvelles entreprises que la croissance des entreprises existantes.

Le centre propose des consultations individuelles d'une heure avec des conseillers d'affaires expérimentés pour répondre à des questions spécifiques sur la croissance des entreprises, l'embauche, les techniques de marketing. Il offre également des programmes d'incubation d'entreprises qui fournissent aux entrepreneurs du mentorat et des services de soutien pour développer leurs plans d'affaires et améliorer leurs produits ou services. En 2024, le centre a reçu un financement supplémentaire de 59 600 $ s'ajoutant à son allocation de base de 227 500 $, permettant de continuer à offrir des consultations d'affaires, séminaires, mentorat et formation, ainsi que des micro-subventions. Le YSBEC est géré par la Direction de la stratégie économique de la municipalité régionale de York en partenariat avec le ministère ontarien du Développement économique.

Commission de services régionaux du Sud-Est (N.B.) - Guide sur l'entrepreneuriat dans le Sud-est

Le guide sur l'entrepreneuriat dans le sud-est du Nouveau-Brunswick de la Commission de Services Régionaux du Sud-Est (CSRSE) illustre une volonté de structurer et de renforcer l'écosystème économique local de la région. Cette initiative contribue à la vitalité et à la résilience du tissu entrepreneurial régional en soutenant tant la création que la reprise d'entreprises, la CSRSE participe à l'émergence de nouvelles innovations. Elle agit comme un levier de coordination entre les acteurs économiques. Le guide offre aux entrepreneurs un accompagnement méthodique et complet, depuis l'émergence de l'idée jusqu'au développement de l'entreprise. Cela inclut par des formations ciblées, l'accès à des outils spécialisés, un conseil personnalisé et une orientation vers des partenaires financiers et institutionnels. Elle couvre également les aspects juridiques, fiscaux et réglementaires, essentiels pour sécuriser les démarches. Enfin, elle favorise le réseautage et le mentorat, facilitant ainsi l'intégration des entrepreneurs dans un écosystème dynamique et solidaire.

Attraction d'investissement étranger

Les municipalités ont développé des stratégies pour attirer les investissements étrangers, combinant marketing territorial, création d'écosystèmes spécialisés et facilitation administrative. North Vancouver illustre l'approche intégrée avec quatre axes stratégiques : optimisation des terrains disponibles, simplification réglementaire, création d'espaces publics attractifs et développement ciblé de filières comme le tourisme et les industries créatives. La ville de Grande Prairie illustre l'importance des collaborations intermunicipales grâce à sa campagne InvestNW. En effet, cette campagne combine les ressources pour une promotion régionale coordonnée, ce qui évite la rivalité stérile entre municipalités voisines.

La création d'écosystèmes spécialisés constitue un levier majeur d'attraction. Regina et Winnipeg développent des plateformes logistiques de classe mondiale avec le Global Transportation Hub et CentrePort Canada, s'appuyant sur leur statut de zone de commerce extérieur qui permet de différer ou éliminer les droits de douane pour les investisseurs. Ces infrastructures facilitent l'insertion des entreprises étrangères dans les chaînes d'approvisionnement. Les missions commerciales proactives complètent ces dispositifs, comme le démontre Richmond Hill avec sa participation ciblée à des événements internationaux, telles que la Hannover Messe 2025 pour prospecter directement les investisseurs étrangers.

Les outils légaux et opérationnels se diversifient avec la création de structures dédiées. Montréal utilise l'organisme spécialisé Montréal International pour coordonner l'attraction d'investissements, offrant des incitatifs financiers précis jusqu'à 500 000 $ par projet avec des mandats clairement définis. L'aménagement de zones stratégiques passe par la reconversion de friches industrielles, comme Halifax avec la transformation de l'ancienne base de la Garde côtière en Centre COVE dédié aux technologies océaniques. La facilitation administrative devient cruciale, Saint John illustrant l'importance du soutien aux processus d'implantation par la simplification des démarches et la coordination avec les autorités portuaires.

Trois tendances clés émergent de ces pratiques. La spécialisation sectorielle amène les municipalités à cibler des niches où elles détiennent un avantage comparatif, qu'il s'agisse des technologies océaniques à Halifax, de la logistique à Winnipeg ou de l'intelligence artificielle à Richmond Hill. La coopération interterritoriale se développe pour mutualiser les coûts de promotion et éviter la concurrence destructrice, les partenariats albertains en constituant un exemple probant. L'intégration aux chaînes de valeur globale s'opère via les zones de commerce extérieur et les plateformes logistiques qui facilitent l'insertion des investisseurs étrangers dans les réseaux d'échanges internationaux.

North Vancouver (C-B) - stratégie intégrée d'attraction d'entreprises

La Ville de North Vancouver a adopté en avril 2024 une nouvelle stratégie économique axée spécifiquement sur l'attraction et la rétention des entreprises, répondant ainsi aux recommandations du Groupe de travail consultatif des entreprises formé en 2020 à la suite à la pandémie de COVID-19. Cette stratégie, qui s'étend sur une période de cinq à dix ans, met en œuvre plusieurs axes stratégiques pour attirer les investissements. Ces axes incluent l'optimisation des zones économiques et des espaces de travail en adoptant une approche municipale favorable aux entreprises, en simplifiant les réglementations et les procédures régissant les sociétés, ainsi que la création d'espaces publics multifonctionnels de premier ordre, tels que les chantiers navals. Cette stratégie vise à faciliter l'implantation d'entreprises en assurant l'accueil d'industries durables et innovantes, avec un suivi annuel pour mesurer l'efficacité de ces initiatives d'attraction d'investissements.

Grande Prarie (AB) - La campagne InvestNW Alberta

Lancée en septembre 2024, l'initiative Invest NW Alberta constitue un partenariat de marketing économique régional entre trois municipalités du nord-ouest de l'Alberta, la Ville de Grande Prairie, le Comté de Grande Prairie et le District municipal de Greenview qui ont décidé de faire équipe pour attirer ensemble les investisseurs et les entreprises dans leur région, plutôt que de maintenir une attitude concurrentielle. Cette initiative de marketing et de promotion conjointe mutualise les ressources et partage les coûts pour la publicité, les événements promotionnels et les salons commerciaux, reposant sur la conviction qu'un investissement majeur dans une municipalité génère des retombées économiques positives pour l'ensemble du territoire régional. L'initiative offre aux investisseurs potentiels un point de contact unique et une approche coordonnée, tout en étant complétée par le partenariat Work NW Alberta qui, en collaboration avec la Chambre de commerce de Grande Prairie et l'Université Northwestern Polytechnic, se consacre au développement d'une main-d'œuvre qualifiée pour soutenir la croissance économique régionale dans les secteurs du gaz naturel, de la foresterie, de la pétrochimie et de l'agriculture.

Saint John (N.B.) - attraction d'investissement d'Americold

La Ville de Saint John au Nouveau-Brunswick, a joué un rôle stratégique dans l'attraction de l'investissement d'Americold Realty Trust, une entreprise américaine spécialisée dans la logistique sous température contrôlée. En mai 2025, Americold a annoncé un investissement de 75 à 80 millions de dollars pour développer un centre d'import-export au Port de Saint John, visant à offrir environ 22 000 emplacements de palettes, soit l'équivalent de plus de 800 camions complets de marchandises sensibles à la température. Ce projet devrait créer jusqu'à 100 emplois d'ici 2029 et contribuer jusqu'à 37 millions de dollars au PIB provincial.

La ville a soutenu cette initiative en facilitant l'accès à des terrains stratégiques et en collaborant étroitement avec la Saint John Port Authority, opérant sur le site, ainsi qu'avec des partenaires logistiques, tels que DP World et Canadian Pacific Kansas City (CPKC). Ce partenariat a permis de renforcer les infrastructures portuaires et ferroviaires, rendant le site plus attractif pour les investisseurs étrangers.

Halifax (N-É) - attraction d'investissements étrangers au Centre COVE

La Municipalité régionale d'Halifax utilise le Centre for Ocean Ventures and Entrepreneurship (COVE) comme levier stratégique pour attirer des investissements étrangers dans l'économie bleue. Depuis son inauguration le 6 juin 2018, COVE a séduit plusieurs entreprises internationales, dont Kraken Robotics (spécialisée dans les drones sous-marins et la robotique maritime), qui a choisi Halifax comme base pour développer ses activités en Amérique du Nord. Le type d'investissement attiré se concentre sur les technologies océaniques et maritimes, un secteur en croissance mondiale où Halifax se positionne comme chef de file. La municipalité soutient cette dynamique en finançant l'écosystème via Halifax Partnership, en facilitant l'accès au site réhabilité (ancienne base de la Garde côtière) et en travaillant avec des partenaires stratégiques, comme la Halifax Port Authority pour offrir aux investisseurs étrangers un environnement compétitif, doté d'infrastructures portuaires et de recherche de pointe. En misant sur COVE, Halifax se présente comme une porte d'entrée idéale pour les capitaux et technologies étrangères souhaitant accéder aux marchés nord-américains dans le domaine maritime.

Incitatifs financiers/fiscaux

Les législatures provinciales ont créé des outils juridiques permettant aux municipalités de soutenir le développement économique par des mécanismes ciblés, conditionnels et réversibles. Les municipalités cherchent souvent à offrir des incitatifs financiers aux entreprises pour sécuriser des investissements sur leur territoire. Cependant, seules certaines provinces, notamment le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique, permettent explicitement aux municipalités d'offrir des incitatifs fiscaux pour le développement économique, et souvent dans des limites strictes.

Les exemptions et crédits de taxes ciblés sont le levier fiscal, le plus couramment utilisé, qui permet des réductions d'impôt foncier pour des projets précis. En Alberta, les municipalités peuvent accorder, en vertu de la Municipal Government Act (art. 364) des exemptions pour les machines et équipements industriels, ainsi que pour les propriétés détenues par des organismes sans but lucratif. Le Québec dispose d'un régime s prévu par la Loi sur la fiscalité municipale (art. 92.1 à 92,3). Ces articles permettent notamment aux municipalités d'instaurer des programmes de crédits de taxes pour la construction, la rénovation ou la revitalisation d'immeubles, sous réserve de conditions et d'une période maximale déterminée. En Colombie-Britannique, la Community Charter (art. 226) établit un cadre détaillé pour des exemptions fiscales pour des initiatives de revitalisation. Un règlement municipal doit définir les objectifs, les propriétés admissibles, l'étendue et la durée maximale (10 ans) de l'exemption, qui doit ensuite faire l'objet d'un accord avec le propriétaire. Certaines provinces permettent aux municipalités de créer des classes fiscales spécialisées. L'Ontario autorise désormais une classe fiscale pour petites entreprises, spécifiquement conçue pour protéger le commerce de détail sur les artères principales.

Le financement par nouvelles taxes foncières capture la plus-value fiscale future pour financer des infrastructures. La Saskatchewan permet aux municipalités d'établir des programmes de financement par valorisation fiscale dans des secteurs désignés. L'Alberta a développé un régime distinct dans sa Municipal Government Act (art. 381.1 à 381,5), connu sous le nom de Community Revitalization Levy. Ce mécanisme permet aux gouvernements locaux d'emprunter contre les revenus futurs de taxes foncières pour financer des infrastructures comme les routes, les systèmes d'eaux usées, autres infrastructures essentielles — dans un district désigné. Les municipalités ont le pouvoir de coordination directe avec des organisations d'affaires par l'intermédiaire des districts d'amélioration commerciale. Il s'agit d'associations officielles de commerçants locaux, sanctionnées par les gouvernements municipaux, qui imposent une taxe additionnelle obligatoire aux propriétaires fonciers d'un quartier désigné afin de financer des initiatives de développement économique venant compléter les services publics offerts par la Ville (incluant l'attraction d'entreprises, la prévention de la criminalité ainsi que l'amélioration des espaces publics et de l'accessibilité).

.

Pour ce qui est des fonds d'investissement et de capital de risque, cette approche permet à la municipalité d'investir directement dans l'écosystème économique. Au Québec, les municipalités peuvent prendre une participation financière dans un fonds de développement, tel que le Fonds FIER (Fonds d'intervention économique régional). De plus, les municipalités régionales de comté (MRC) peuvent prendre toute mesure pour favoriser le développement local et régional, incluant la création de fonds.

Pour ce qui est des pouvoirs de gestion du patrimoine, les municipalités peuvent utiliser leur réserve foncière comme un incitatif. Les lois municipales dans plusieurs juridictions similaires ailleurs encadrent la disposition de terrains ou d'immeubles municipaux à un prix inférieur à la valeur marchande. Cette aide est conditionnelle à la publication d'un avis public détaillant la nature et les termes de l'entente, garantissant ainsi la transparence.

Les exemples recensés confirment cette diversification des approches. Vancouver expérimente un programme pilote de soulagement fiscal lié au potentiel de développement avec 50 % de réduction pour petites entreprises, Boyle en Alberta supprime les plafonds d'exemption pour bâtiments vacants, et Prince Albert en Saskatchewan applique une exonération dégressive de 75 % à 25 % sur trois ans. Corner Brook à Terre-Neuve propose une exemption totale pour entrepreneures via son programme AWESOME, tandis que Thetford Mines au Québec module ses crédits de 100 % à 0 % sur dix ans selon l'emplacement. Grand Sudbury utilise un système de points pour remboursements partiels, et Burlington offre des reports de taxes sans intérêt pendant six mois. Ces pratiques illustrent la personnalisation croissante des incitatifs selon les publics cibles, les territoires et les secteurs d'activité.

Winnipeg (MB) - subventions pour le développement économique

Le programme Heritage and Economic Development Incentive de la Ville de Winnipeg offre des subventions basées sur le financement par de nouvelles taxes foncières pour soutenir des projets de développement qui s'alignent sur la vision OurWinnipeg 2045 et le plan de réponse et de relance économique de la ville face à la COVID-19. Le programme consiste à attribuer des subventions aux projets admissibles en fonction des impôts municipaux supplémentaires générés par le développement. En d'autres termes, il s'agit des taxes foncières municipales annuelles à payer après l'obtention du permis d'occupation, moins les taxes de base de la propriété, c'est-à-dire les taxes municipales annuelles payables l'année de l'approbation du projet. Les impôts scolaires provinciaux ne sont pas pris en compte dans le calcul des taxes incrémentales ou de base. Ce programme constitue un exemple d'initiative municipale visant à encourager le développement économique local en rendant les projets de construction plus attractifs et financièrement viables.

Burlington (ON) - Programme de report de taxes foncières pour les entreprises industrielles

La Ville de Burlington, en Ontario, a approuvé un programme de report de taxes foncières sans intérêt sur six mois pour les propriétés industrielles locales touchées par les tarifs imposés par les États-Unis. Le programme, basé sur une demande, permet aux propriétaires admissibles de reporter le paiement des taxes jusqu'au 30 novembre 2025 sans pénalité ni intérêt. Les critères d'admissibilité et le processus de demande ont été publiés sur la page Web des rabais et reports de taxes de la ville.

Cette initiative vise à soutenir les entreprises locales en période d'incertitude économique, offrant ainsi un souffle financier crucial pour que les entreprises puissent s'adapter, rester compétitives et maintenir emplois et investissements à Burlington. Les propriétés industrielles concernées représentent environ 1 % des propriétés de la ville, tandis que les propriétés commerciales et résidentielles représentent respectivement 4 % et 95 %. Ce programme reflète l'engagement de Burlington à protéger la résilience économique locale face aux pressions des tarifs internationaux.

Thetford Mines (QC) - Crédit de taxes pour le développement industriel

La ville de Thetford Mines a lancé un programme de crédit de taxes destiné à stimuler l'implantation industrielle sur son territoire. Ce programme s'adresse aux entreprises privées et aux coopératives qui investissent dans la construction, la rénovation ou la modernisation de bâtiments industriels. Les crédits fiscaux, accordés sur plusieurs années selon l'importance des travaux et l'emplacement des immeubles, visent à revitaliser le secteur industriel local et à soutenir la croissance économique de la ville.

Les nouveaux bâtiments dans les parcs industriels désignés peuvent bénéficier d'une exemption des taxes foncières allant jusqu'à 100 % pendant les trois premières années, avec un taux dégressif jusqu'à la dixième année. Les rénovations d'une valeur minimale de 500 000 $ dans le périmètre d'urbanisation sont également admissibles à des crédits gradués sur cinq ans. Ce programme constitue un levier financier stratégique pour attirer de nouvelles entreprises, soutenir celles déjà établies et créer des emplois de qualité, renforçant ainsi l'attractivité industrielle de Thetford Mines.

Vancouver (C-B) - réduction de taxes pour petites entreprises

La ville de Vancouver a approuvé le programme pilote de soulagement fiscal lié au potentiel de développement en mars 2023, devenant ainsi la première municipalité de Colombie-Britannique à le mettre en œuvre. Ce programme vise à soutenir les petites entreprises indépendantes et les partenaires communautaires qui paient des taxes disproportionnées en raison du potentiel de développement de leurs propriétés. Pour les propriétés admissibles, une partie de la valeur foncière sera taxée à 50 % du taux général habituel pour les immeubles commerciaux et industriels légers.

Environ 1360 propriétés peuvent bénéficier du programme, sous réserve d'une déclaration attestant de leur occupation au 31 octobre 2022, de la notification des locataires et de l'usage principal admissible des propriétés. Le conseil a également approuvé la poursuite de l'étalement quinquennal des évaluations foncières pour environ 7570 propriétés résidentielles et 3200 propriétés commerciales ou industrielles légères, afin de réduire la volatilité des évaluations.

Boyle (AB) - exemption de taxes pour bâtiments vacants

La Municipalité de Boyle a supprimé les plafonds des exemptions fiscales pour les nouvelles entreprises s'installant dans des bâtiments vacants, afin d'encourager le développement commercial local. Avant la modification, les propriétaires d'entreprises pouvaient bénéficier de 50 % de réduction des taxes municipales la première année, jusqu'à un maximum de 2000 $, et de 25 % la deuxième année, plafonné à 1000 $. Dorénavant, aucune limite de montant n'est appliquée pour les deux premières années, le retour à la taxation complète la troisième année restant inchangé. Cette mesure vise à rendre Boyle plus attractive pour les entreprises et à soutenir la revitalisation économique du village.

Prince Albert (SK) - allègements fiscaux

La Municipalité rurale de Prince Albert a mis en place un programme d'incitations fiscales visant à encourager la construction de maisons et l'implantation d'entreprises. Les nouvelles propriétés bénéficient d'une exonération progressive des taxes : 75 % la première année, 50 % la deuxième et 25 % la troisième, incluant les portions municipales et scolaires des taxes foncières. Cette politique, adoptée en septembre 2024, vise à attirer de nouveaux résidents et à soutenir les projets de développement existants dans la région. La municipalité souhaite notamment dynamiser des zones commerciales et des projets de développement économique ainsi que la subdivision commerciale et industrielle au sud de la ville. Cette initiative s'inscrit dans une volonté d'encourager les entreprises déjà installées et celles en cours d'installation, tout en réduisant la concurrence fiscale avec les municipalités voisines.

Corner Brook (TNL) - exemptions fiscales pour soutenir les entrepreneures

La Ville de Corner Brook lance un programme destiné à soutenir les entrepreneures dans les petites et moyennes entreprises, baptisé Assistance to Women Entrepreneurs of Small Or Medium Enterprises (AWESOME). Ce programme permet aux nouvelles entreprises dirigées par des femmes ou aux entreprises créées au cours des trois dernières années (avec certaines exceptions) de bénéficier d'une exonération des taxes commerciales pendant deux ans, afin de faciliter leur croissance et leur consolidation. L'objectif est de réduire les obstacles financiers liés au démarrage, comme l'accès au capital, et d'augmenter les chances de succès des entreprises féminines.

Le programme suscite déjà de l'intérêt dans la communauté locale, où des entrepreneures voient cette initiative comme une opportunité précieuse pour développer leur activité sans la pression des taxes initiales. Les experts soulignent que ce type de mesure pourrait être un modèle à reproduire dans d'autres régions, en favorisant l'essor et la pérennité des entreprises dirigées par des femmes, tout en stimulant l'entrepreneuriat local et la diversité économique.

Mise en place de zones d'amélioration locale et districts commerciaux

Les municipalités travaillent également directement avec des organisations commerciales par l'intermédiaire des zones d'amélioration commerciale, ou Business Improvement Districts (BID). Les zones d'amélioration commerciales sont des associations officielles d'entreprises locales, reconnues par les gouvernements municipaux, qui imposent une taxe supplémentaire obligatoire aux propriétaires fonciers d'un quartier désigné afin de financer des initiatives de développement économique venant compléter les services publics offerts par la Ville (incluant le recrutement d'entreprises, la prévention de la criminalité et l'amélioration de l'espace public). Toronto a été la première ville à créer une ZAC en 1970 ; on en compte aujourd'hui plus de 500 à travers le pays (Eidelman, Hachard et Adade, 2022, p. 2).

Cela dit, les municipalités canadiennes disposent, en règle générale, de pouvoirs de création et de gestion des zones d'amélioration locale et districts commerciaux. Ces dispositifs partagent des caractéristiques communes avec un processus consultatif rigoureux incluant consultations publiques et avis aux propriétaires, une délimitation territoriale précise et une adoption par le conseil municipal à majorité qualifiée. En Ontario, la Loi sur les municipalités de 2001 (art. 204) autorise la création de secteurs d'aménagement commercial permettant aux municipalités de lever un prélèvement auprès des entreprises locales pour financer des projets collectifs (revitalisation, promotion, événements). En Colombie-Britannique, des dispositions similaires figurent dans la Community Charter (partie 7). Les zones d'amélioration locale ou secteurs d'aménagement commercial sont des instruments uniques, car ils reposent sur le principe de cofinancement obligatoire des entreprises d'un secteur pour améliorer leur environnement économique immédiat.

La Municipal Government Act de l'Alberta (Division 5, art. 50-53) impose une responsabilité civile directe aux membres du conseil d'administration, rendant les administrateurs personnellement responsables des dépenses non approuvées (art. 52), et introduit la Community Revitalization Levy (Division 4.1, art. 381.1-381.4), une taxe basée sur la valeur foncière accrue. Au Manitoba, la Loi sur les municipalités (art. 310-315) exige un plan détaillé précisant coûts, méthodes de calcul et durée d'imposition (art. 314-315), avec possibilité de prise en charge partielle par la municipalité (art. 315(3)). Au Nouveau-Brunswick, la Loi sur la gouvernance locale (2021, ch. 44, art. 122–127) prévoit un avis aux propriétaires, des audiences publiques obligatoires en cas d'opposition (art. 124-125), et des coûts impayés devenant un privilège spécial (art. 127).

Le financement repose sur des taxes spéciales levées sur les propriétés du périmètre, avec des plafonds et périodes limitées assurant la proportionnalité entre contributions et bénéfices. La Saskatchewan, par sa Cities Act (art. 38-39), impose un contenu réglementaire détaillé spécifiant objectifs, gouvernance et reddition de comptes (art. 38(2)), avec audition préalable obligatoire (art. 38(4)). Au Yukon, la loi sur les municipalités (L. Y. 1998, chapitre 19, article 287) établit des commissions de gestion autonome pour la mise en valeur et la promotion (article 292a)). L'Île-du-Prince-Édouard, via sa Municipal Government Act (2016, c.44, art. 200-201), accorde une liberté complète aux conseils pour déterminer coûts et méthodes de répartition (art. 201c-d).

Steinbach (MB) - Ouverture d'un nouveau marché fermier

La municipalité a approuvé l'ouverture d'un nouveau marché fermier au centre-ville cet été. Le marché se tiendra sur un stationnement en disposition en L, le long de deux rues principales. Il proposera une variété de produits, incluant des producteurs agricoles, des artisans et des producteurs alimentaires maison, afin d'offrir un large choix aux visiteurs. Les élus municipaux ont souligné que cette initiative permet de soutenir les entreprises locales et de revitaliser le centre-ville. Le marché constituera un incubateur pour les petites entreprises, offrant aux commerçants la possibilité de vendre directement leurs produits à la communauté et aux habitants un accès régulier à des produits frais et locaux.

Hamilton (ON) - Programmes d'incitations financières pour le développement économique

La Ville de Hamilton propose plus d'une dizaine de programmes d'incitations financières pour soutenir le développement économique local, parmi lesquels le programme unique « Hamilton Made », qui offre des prêts sans intérêt équivalant à 25 % du budget de construction, jusqu'à un maximum de 4 millions de dollars par projet. Ces incitations prennent la forme de prêts et subventions municipales et s'accompagnent également de programmes en matière d'innovation, de formation et d'emploi, ainsi que d'efficacité énergétique. Plusieurs de ces programmes sont réservés aux entreprises situées dans les zones d'amélioration commerciale et couvrent des secteurs comme le centre-ville, les corridors commerciaux identifiés dans les plans de renouvellement et le secteur Mount Hope/Airport Gateway. Pour les propriétés désignées en vertu de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario, des incitations supplémentaires sont offertes, notamment une réduction des frais de développement municipaux dans les zones ciblées et la possibilité d'obtenir une exemption additionnelle de 10 % des frais de développement si une contribution équivalente est versée au fonds d'art public du centre-ville. Ces mesures permettent aux municipalités de stimuler le développement immobilier tout en encourageant l'innovation, la culture et la revitalisation des quartiers.

Québec (QC) - Fonds de soutien aux commerces pour le Quartier Saint-Roch

La Ville de Québec, en partenariat avec le gouvernement provincial, a lancé un fonds d'un million de dollars destiné à soutenir les commerces situés sur la rue Saint-Joseph, dans le quartier Saint-Roch. Cette initiative vise à favoriser la croissance économique des commerces existants tout en attirant de nouveaux établissements, contribuant ainsi à la vitalité commerciale et à l'animation du quartier. Le financement, issu du volet Capitale commerce de la Vision entrepreneuriale Québec 2030, peut atteindre jusqu'à 75 000 $ par projet, représentant 50 % des dépenses admissibles. Il s'adresse aux commerces de détail, restaurants et entreprises de services touristiques situés et vise principalement les établissements de 50 employés ou moins, incluant certaines franchises locales comptant jusqu'à cinq succursales. Les nouvelles entreprises peuvent bénéficier d'un soutien au démarrage, incluant l'aide pour les deux premières années de loyer, tandis que les commerces déjà établis peuvent recevoir une aide pour l'achat d'équipements, des travaux d'amélioration locative, des actions marketing, ou encore des services-conseils pour des enjeux stratégiques.

Ce fonds s'inscrit dans le cadre plus large de la Vision entrepreneuriale Québec 2026, qui vise à faire de Québec la capitale nationale de l'entrepreneuriat. Axée sur l'innovation, la croissance, le financement et l'accompagnement, cette vision regroupe différents programmes et mesures d'aide financière pour soutenir le développement des entreprises et stimuler l'économie locale. Selon les autorités municipales et provinciales, ce financement représente un investissement concret et ciblé pour renforcer la vitalité économique de Saint-Roch, soutenir les commerçants existants dans leur développement et attirer de nouveaux entrepreneurs visionnaires. Il témoigne d'un engagement fort envers une croissance durable, inclusive et porteuse d'innovation, contribuant à positionner le quartier comme un pôle commercial dynamique et attractif pour les citoyens et les visiteurs.

Moncton (N-B) - Subventions pour l'amélioration des façades

L'initiative de subventions pour l'amélioration des façades mise en place par Downtown Moncton Centre-ville Inc. (DMCI) représente une approche stratégique du développement économique urbain visant à revitaliser le centre-ville de Moncton. Ce programme offre aux propriétaires commerciaux et aux entreprises du secteur d'amélioration des affaires un soutien financier pouvant couvrir jusqu'à 50 % des coûts d'amélioration (maximum 3000 $) pour des projets d'embellissement extérieur et de sécurité. L'objectif est double : d'une part, améliorer l'attractivité du secteur comme destination commerciale et réduire le nombre de bâtiments vacants en attirant et retenant les locataires, et d'autre part, renforcer le sentiment communautaire tout en promouvant l'environnementalisme et l'artisanat local. Cette initiative encourage l'utilisation de matériaux durables et écologiques qui nécessitent peu d'entretien. Elle contribue ainsi à créer un environnement urbain plus beau, plus vert et plus accueillant qui stimule l'activité économique locale et favorise la prospérité à long terme du centre-ville de Moncton.

Whitehorse (YT) - Projet de place publique estivale à Whitehorse

La Ville de Whitehorse a mis en place un projet pilote concernant l'implantation d'un espace public estival sur le front de mer pour son projet de place de ville 2024, en remplacement du bloc de la rue Main qui avait été fermé l'été dernier afin d'aménager des zones de repos ombragées, d'élargir les terrasses de restaurants et d'offrir d'autres commodités. Lors de la réunion du conseil municipal du 12 février, l'administration a recommandé de déplacer la place de ville vers le front de mer afin de réduire les perturbations de circulation et la perte de places de stationnement, tout en répondant aux préoccupations exprimées par les commerçants locaux.

Partenariats intergouvernementaux et internationaux

Certaines municipalités canadiennes s'activent sur la scène internationale afin de promouvoir le développement économique de leur région et d'attirer des investissements internationaux. Parmi les initiatives mises en place par les municipalités, notons les partenariats avec des organismes de promotion économique et d'aide à l'exportation, des missions à l'étranger ainsi que des jumelages avec des villes étrangères. Certaines initiatives ont aussi comme objectif d'attirer des travailleurs spécialisés pour améliorer la compétitivité des entreprises locales.

14 grandes régions métropolitaines canadiennes disposent de leurs agences de promotion internationale chargées d'attirer les investissements et à promouvoir des secteurs clés de leur économie. Ces agences ont comme mandat de faire connaître la région, faire des représentations et de fournir certains services pour les investisseurs potentiels.

Pour ce qui est du jumelage, l'objectif est souvent de tisser et d'approfondir des liens économiques, culturels et organisationnels avec des communautés internationales. Dans le contexte où il est essentiel de diversifier les marchés, le jumelage avec des villes situées dans des marchés émergents peuvent contribuer à l'amélioration de la compétitivité de la région.

Edmonton (AB) - Partenariat hydrogéne entre Edmonton Global et Ulsan Free Economic Zone : Partenariat hydrogène

Edmonton Global est une organisation à but non lucratif créée et financée par 14 municipalités de la région métropolitaine d'Edmonton, dont la Ville d'Edmonton, afin de renforcer la compétitivité internationale de la région en attirant les investissements étrangers et en soutenant l'expansion mondiale des entreprises locales. De son côté, l'Ulsan Free Economic Zone (UFEZ), située dans la ville industrielle d'Ulsan en Corée du Sud, est une zone économique spéciale qui offre des avantages réglementaires et fiscaux pour attirer les investisseurs et développer des pôles d'innovation dans des secteurs stratégiques comme l'hydrogène, les batteries de nouvelle génération et les industries maritimes durables. En novembre 2024, ces deux entités ont signé un protocole d'entente afin d'accélérer l'utilisation et l'innovation dans le secteur de l'hydrogène, en misant sur le partage d'expertise, le développement conjoint de projets et l'intensification des échanges commerciaux entre leurs régions. Ce partenariat s'appuie sur le rôle d'Edmonton comme principal centre canadien de production d'hydrogène et sur la position stratégique d'Ulsan comme hub industriel en Asie, établissant ainsi un modèle de coopération internationale dans la transition énergétique.

Brandon (MB): Brandon - Jumelage avec Chervonohrad (Ukraine) pour stimuler l'économie locale

En juin 2024, la Ville de Brandon a officialisé un partenariat international avec Chervonohrad, en Ukraine, dans le cadre d'un jumelage visant à renforcer les échanges culturels, éducatifs et économiques. Au-delà de la portée symbolique et de la solidarité internationale, cet accord ouvre des perspectives de développement économique en favorisant les échanges commerciaux, le partage de savoir-faire et la promotion touristique mutuelle. En s'appuyant sur ce cadre officiel, la municipalité entend développer des projets conjoints dans des secteurs tels que le tourisme, l'entrepreneuriat local et les industries créatives, afin de stimuler son attractivité, diversifier ses relations économiques et encourager de nouveaux investissements.

Caledon (ON) - Partenariat stratégique avec Isola del Liri pour le développement économique

En juin 2025, la Municipalité de Caledon (Ontario) a renforcé son partenariat de ville jumelle avec Isola del Liri, en Italie, en organisant une mission commerciale internationale. Cette délégation, soutenue par le programme CanExport — Investissements des communautés du Gouvernement du Canada, le Service des délégués commerciaux et la Chambre de commerce italienne de l'Ontario, visait à élargir la coopération culturelle et touristique existante vers un axe stratégique de développement économique. En ciblant particulièrement les secteurs de l'agroalimentaire et de la transformation alimentaire, la mission a permis d'engager un dialogue direct avec des entreprises italiennes intéressées par une implantation en Amérique du Nord.
Cette initiative s'inscrit dans les objectifs de la municipalité en matière d'attraction d'investissements directs étrangers et de création d'emplois de qualité, conformément à son plan stratégique. En mettant en avant l'écosystème local dans le domaine de l'alimentation et des boissons, sa localisation stratégique dans la région du Grand Toronto et ses infrastructures de transport, Caledon cherche à consolider son positionnement comme destination compétitive pour les affaires. Ce partenariat international illustre comment un jumelage peut servir de levier non seulement pour les échanges culturels, mais aussi pour stimuler l'innovation, favoriser la coopération économique et générer des retombées durables pour la communauté locale.

Grand Sudbury (ON) - Partenariat minier avec Moquegua (Pérou) pour l'innovation et la durabilité

Le partenariat entre le Grand Sudbury et la région de Moquegua, au Pérou, marque une étape importante dans la coopération internationale entre deux capitales minières. Signée lors de la conférence de l'Association des prospecteurs et développeurs du Canada, cette lettre d'intention vise à renforcer les liens entre les deux régions en favorisant l'innovation et la compétitivité sur le marché mondial. L'accord englobe divers secteurs, allant du développement économique et de la formation de la main-d'œuvre à la recherche sur les batteries et les microprocesseurs, en passant par les technologies de remédiation et le transfert de savoirs académiques, offrant ainsi de nouvelles opportunités aux entreprises et aux citoyens des deux continents.

Ce partenariat s'appuie sur une collaboration déjà entamée depuis 2019, lorsque le gouverneur de Moquegua avait visité le Canada et découvert l'expérience de Sudbury en matière de réhabilitation environnementale. Parmi les projets phares de cette alliance figure le programme de remédiation innovant dans le bassin versant de Coralaque-Tambo, qui applique les leçons du « miracle écologique » de Sudbury au Pérou. Ce projet, impliquant des scientifiques et entreprises ayant participé à la régénération de Grand Sudbury, pourrait toucher jusqu'à deux millions de personnes dans les régions de Moquegua et Arequipa, consolidant ainsi un modèle de coopération nord-sud en matière de développement minier durable et de protection environnementale.

Richmond Hill (ON) : mission commerciale en Allemagne

La participation de Richmond Hill à Hannover Messe 2025 constitue une stratégie proactive d'attraction d'entreprises internationales vers la municipalité. En se rendant au plus grand salon industriel mondial en Allemagne, où le Canada est le pays invité d'honneur. L'objectif principal de la mission était de chercher à convaincre des entreprises étrangères d'établir des opérations canadiennes à Richmond Hill. Cette délégation commerciale avait pour objectif spécifique d'attirer des investissements étrangers directs en mettant en évidence l'attractivité de Richmond Hill en tant que pôle technologique de premier plan. Cette attractivité est due à sa localisation centrale dans la région du Grand Toronto, à la qualification élevée de sa main-d'œuvre (79 % des résidents actifs ayant terminé des études supérieures), et à son écosystème composé de près de 5 000 entreprises innovantes dans les secteurs de l'automatisation, de la robotique et de l'intelligence artificielle. En utilisant le succès local de Maple Advanced Robotics Inc., lauréate du Prix de robotique 2025 du salon, comme vitrine de l'excellence technologique de la ville.

Montréal (QC) : attraction d'investissements étrangers

Montréal se distingue comme un exemple phare d'attraction d'investissements étrangers appuyée par la municipalité. Au premier semestre de 2021, la métropole a attiré un montant record de 1,8 milliard $ en investissements directs étrangers (IDE), répartis sur 40 projets provenant de 13 pays. Cet essor s'explique en grande partie grâce à Montréal International, un organisme de développement économique à but non lucratif qui agit comme bras de promotion internationale de la région.

Montréal International, un organisme à but non lucratif financé par le secteur privé, les gouvernements du Canada et du Québec, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et la Ville de Montréal, offre divers incitatifs pour attirer les investisseurs étrangers. On compte parmi ces incitatifs du financement pour les projets d'investissement internationaux (jusqu'à 500 000 CAD), pour les infrastructures de recherche (jusqu'à 500 000 CAD) et un soutien au démarrage et à la pré-incubation de jeunes entreprises innovantes (jusqu'à 250 000 CAD). La Ville de Montréal est un partenaire actif de l'organisme, contribuant à son financement et à sa gouvernance, ce qui permet d'arrimer les stratégies municipales avec celles de promotion internationale.

Papineau (QC) - Mission internationale en Belgique pour le développement durable et l'attractivité territoriale

La Municipalité régionale de comté (MRC) de Papineau a récemment mené une mission en Belgique, du 12 au 20 septembre 2023, afin de renforcer ses liens avec la Province de Namur et de développer de nouvelles collaborations en matière de développement durable, d'économie sociale, de tourisme et de sécurité publique. Cette mission, à laquelle ont pris part le préfet, plusieurs maires ainsi que des employés de la MRC et de la CDROL-Outaouais, a permis de rencontrer des partenaires institutionnels et des citoyens belges souhaitant s'établir au Québec. Les visites effectuées, notamment à la Ressourcerie Namuroise, au NID (Namur Intelligence durable) et à l'Université de Namur, s'inscrivent dans la planification stratégique 2023-2028 de la MRC, qui place le développement durable et l'attractivité territoriale au cœur de ses priorités.

Saint John (N.B.) - Adhésion de la ville de Saint John à l'Association Internationale Villes et Ports (AIVP) pour le développement économique portuaire

En novembre 2021, la Ville de Saint John et l'Administration portuaire de Saint John ont officialisé leur adhésion à l'Association Internationale Villes et Ports (AIVP), un réseau mondial qui regroupe près de 200 villes portuaires engagées dans le rapprochement entre développement urbain et activité portuaire. Ce partenariat s'inscrit dans une stratégie de développement économique durable, visant à renforcer la compétitivité régionale par la modernisation des infrastructures, notamment le projet d'agrandissement et de modernisation du terminal à conteneurs évalué à 205 millions de dollars. L'adhésion à l'AIVP permet à Saint John de bénéficier des échanges de bonnes pratiques internationales en matière d'innovation, d'intégration urbaine et portuaire, et de responsabilité environnementale, tout en contribuant aux objectifs de l'Agenda 2030. Cette coopération illustre la volonté conjointe de la ville et du port de bâtir une vision commune du littoral et de consolider leur rôle comme moteur économique pour le Nouveau-Brunswick et le Canada atlantique.

Halifax (N-É) - Projet pilote de recrutement et rétention de talents internationaux dans le secteur de la construction

La Municipalité régionale d'Halifax a lancé et financé un projet pilote stratégique de recrutement et rétention de talents qualifiés en avril 2023, en versant 208 572 $ à Halifax Partnership, l'agence de développement économique de la région, pour répondre à la pénurie critique de main-d'œuvre dans le secteur de la construction. Dans ce partenariat international, la municipalité joue un rôle de facilitateur et de bailleur de fonds, permettant à Halifax Partnership d'embaucher un consultant en immigration agréé et recruteur international qui travaille directement avec les employeurs locaux pour développer des stratégies de recrutement adaptées aux marchés internationaux. La ville s'appuie sur son autorité législative en matière de développement économique et industriel pour soutenir cette initiative qui vise à attirer plus de 1000 chercheurs d'emploi lors de foires de recrutement nationales et internationales, notamment au Royaume-Uni, en France et au Maroc. Ce projet pilote s'inscrit dans la stratégie économique quinquennale People. Planet. Prosperity et représente une approche proactive pour résoudre simultanément les défis de pénurie de logements et de main-d'œuvre qualifiée. La ville agit comme catalyseur d'une collaboration entre le secteur privé, les partenaires provinciaux et les organisations internationales comme Destination Canada.

Yellowknife (T-N-O) - Partenariat communautaire pour le développement économique (JEDS) avec la Yellowknives Dene First Nation

La Yellowknives Dene First Nation (YKDFN) et la Ville de Yellowknife ont collaboré dans le cadre du programme Community Economic Development Initiative (CEDI) entre 2019 et 2021 pour élaborer une stratégie conjointe de développement économique. Cette première participation à un modèle accéléré de deux ans a permis aux deux communautés de renforcer leur partenariat grâce à des ateliers conjoints, la révision d'un mémorandum d'entente, l'obtention de financements de l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor), et la coconception d'un plan de mise en œuvre. La stratégie cible trois axes principaux : soutien aux entreprises locales et à l'entrepreneuriat, développement de la main-d'œuvre et tourisme. Le partenariat illustre une approche d'économie réconciliatrice, en combinant la planification stratégique, la mobilisation des communautés et la gouvernance collaborative, et positionne les deux parties pour poursuivre durablement des initiatives de développement économique conjoint.

Prise de propriété dans entreprises

Les municipalités canadiennes ne sont généralement pas autorisées à détenir des actions d'entreprises privées à but lucratif. Par exemple, aux Territoires du Nord-Ouest, l'article 68.2 de la Loi sur les cités, villes et villages précise que « la municipalité ne peut acheter des actions, consentir des prêts, ni accorder des garanties afin d'encourager le développement économique ». En Colombie-Britannique, la Community Charter (art. 183) stipule qu'une municipalité ne peut investir ses fonds que dans des instruments financiers sécurisés, comme des titres du gouvernement, des fonds communs ou des dépôts bancaires. L'article 185 autorise toutefois, à titre d'exception, la création ou l'acquisition d'actions dans une société privée, mais uniquement avec l'approbation de l'inspecteur ou si un règlement le permet.

Au Québec, où l'article 13.1 de la Loi sur les compétences municipales permet aux municipalités de prendre des participations dans des sociétés ou partenariats dans le cadre d'un programme de développement économique préalablement adopté, sous réserve des conditions fixées par le gouvernement. L'objectif n'est pas de gérer l'entreprise, mais de soutenir des projets stratégiques, comme le sauvetage d'entreprises essentielles et vitales ou le développement de filières innovantes à l'instar de la société Bixi qui opère un service de vélopartage. En Alberta, la Ville d'Edmonton est depuis 1902 la seule actionnaire d'EPCOR, une compagnie d'utilité publique opérant dans les secteurs de l'électricité, de l'eau et du gaz, ce qui illustre comment une municipalité peut détenir et gérer une entreprise essentielle pour assurer des services publics stratégiques.

Victoria (C-B) - Acquisition municipale pour la préservation et le soutien d'un centre musical emblématique

La Ville de Victoria a fait l'acquisition du bâtiment abritant le Hermann's Jazz Club et le View Street Social, afin de préserver ce lieu emblématique de la musique au centre-ville et de soutenir la scène artistique locale. Cet achat de 3,95 millions de dollars, financé par la réserve municipale pour la vente de terrains, s'inscrit dans le Plan stratégique 2023-2026 ainsi que dans la stratégie musicale de Victoria et le plan « Create Victoria Arts and Culture ». Grâce à la collaboration avec Arts on View Society, qui continue d'occuper le rez-de-chaussée, la ville s'engage à maintenir ce centre culturel en activité en cherchant un nouveau locataire pour l'étage supérieur. Cet investissement reflète l'engagement municipal à renforcer l'offre culturelle et à dynamiser le centre-ville par le programme OUR DWTN.

Edmonton (AB) - Epcor

Epcor est une compagnie d'utilité publique dont le seul actionnaire est la Ville d'Edmonton. Epcor construit, possède et exploite des réseaux de transport et de distribution d'électricité, de gaz naturel et d'eau, des installations de traitement de l'eau et des eaux usées, des systèmes sanitaires et d'eaux pluviales et des infrastructures dans 180 communautés dans quatre provinces canadiennes et aux États-Unis.

Toronto (ON) - Municipalisation du service d’électricité (Toronto Hydro)

En 1911, la Ville de Toronto a procédé au rachat de plusieurs compagnies privées d’électricité pour créer le Toronto Hydro-Electric System, marquant l’un des premiers exemples de municipalisation d’un service public au Canada. Cette initiative visait à unifier un réseau fragmenté, à garantir un approvisionnement fiable en électricité et à protéger les citoyens contre des tarifs abusifs imposés par des opérateurs privés. En endossant la responsabilité de la possession et de l’exploitation du système, la municipalité n’a pas seulement renforcé un service indispensable au fonctionnement urbain, mais elle a aussi favorisé le dynamisme économique et l’expansion de la ville grâce à un réseau énergétique fiable et abordable. Toronto Hydro demeure aujourd’hui entièrement détenue par la municipalité, illustrant l’importance stratégique des services publics municipaux pour la planification et la sécurité énergétique locale.

Montréal (QC) - Rachat de BIXI pour la continuité du service et la mobilité urbaine

À la suite de la mise sous la protection de la Loi sur la faillite de la société responsable du système de vélos en libre-service, la Ville de Montréal a choisi de racheter ses actifs afin d’assurer la continuité du service. Cette décision répondait à un double impératif : préserver un mode de transport devenu incontournable dans le quotidien des Montréalais, avec des dizaines de milliers de déplacements effectués chaque jour, et protéger les investissements déjà engagés par la Ville, qui était le principal créancier de l’organisme. Le rachat, financé par une compensation sur la dette contractée par la société, visait également à éviter que l’arrêt brutal du service ne compromette les efforts de mobilité durable, d’intermodalité et de développement économique dans la métropole. Le système de vélos en libre-service est ainsi perçu comme un levier d’attractivité urbaine et de dynamisation des commerces de proximité. Pour garantir la reprise rapide des opérations et préparer la saison suivante, la gestion a été confiée à un organisme à but non lucratif, en attendant de définir un modèle de gouvernance pérenne.

Sociétés municipales

Les sociétés municipales, également appelées sociétés contrôlées par les municipalités, sont des entités juridiques distinctes créées ou détenues majoritairement par des gouvernements locaux pour atteindre des objectifs de service public ou de développement économique. Ces sociétés qui incluent des services publics, des sociétés de développement économique, des offices d'habitation et des marchés publics, permettent aux municipalités d'exercer leurs compétences avec une plus grande flexibilité opérationnelle. Le cadre régissant leur création et fonctionnement varie considérablement à travers le Canada, reflétant les différences constitutionnelles et politiques entre les provinces et territoires.

En Colombie-Britannique, l'article 185 du Community Charter permet aux municipalités de constituer des sociétés, y compris à but lucratif, mais en conditionnant cette action à l'approbation préalable de l'Inspecteur des municipalités, qui agit comme gardien de l'intérêt public et du risque financier. L'Alberta, via son Municipal Government Act (art. 75.1-75.5), offre également un cadre permettant la création de sociétés avec une simple obligation de notification au ministre une fois la décision prise. La Saskatchewan (The Cities Act, art. 158) et le Manitoba encadrent strictement les objectifs de ces entités. Au Manitoba, le Municipal Act (s.261) permet aux municipalités de soutenir financièrement les Sociétés de développement communautaire (CDC) mais la Corporations Act (art 263 et 264) impose une limite stricte d'une seule société par municipalité et interdit la distribution des profits sans autorisation provinciale.

Le Québec se démarque radicalement. Son article 1 de la Loi sur l'interdiction de l'aide aux municipalités interdit explicitement aux villes de constituer ou d'aider financièrement toute société à but lucratif. Pour stimuler le développement économique, les municipalités québécoises doivent donc se tourner vers d'autres outils prévus par d'autres lois, comme la création de centres de congrès, de marchés publics ou l'octroi de crédits de taxes.

Dans les provinces de l'Atlantique, le pouvoir des municipalités est plus restreint et ciblé. Le Nouveau-Brunswick s'appuie sur l'article 8 de sa Local Governance Act pour permettre la création de sociétés pour les services publics ou le développement économique, mais interdit expressément que leur objectif soit de réaliser un profit. La Nouvelle-Écosse (Municipal Housing Corporations Act) et Terre-Neuve-et-Labrador vont plus loin. La Nouvelle-Écosse ne fait une exception que pour les corporations municipales d'habitation sans but lucratif. L'île de Terre-Neuve, dans sa loi sur les villes et les districts de services locaux (Towns and Local Service Districts Act), autorise la création de sociétés de services pour l'eau et les égouts. Cependant, elle réaffirme l'interdiction de toute intention de profit. À l'Île-du-Prince-Édouard, l'article 181.1 du Municipal Government Act est plus permissif, permettant des sociétés contrôlées pour tout objet municipal, avec une réglementation financière stricte. Dans la pratique, les projets de développement importants se font souvent en partenariat avec la province, qui en détient généralement la majorité.

Enfin, dans les Territoires du Nord-Ouest (Cities, Towns and Villages Act, art. 67) et le Nunavut (Cities, Towns and Villages Act, art. 53.95), les municipalités ont le pouvoir de constituer des sociétés à des fins municipales, mais cette décision est conditionnelle à l'obtention préalable de l'approbation du ministre. Le Yukon adopte une approche différente dans l'article 4(3) de son Municipal Act : une municipalité ne peut simplement pas être actionnaire d'une société qui exerce des activités qu'elle n'a pas le pouvoir d'exercer elle-même.

Calgary (AB) - Enmax

Enmax fournit de l'électricité, du gaz naturel, des énergies renouvelables et des services connexes à la Ville de Calgary. L'entreprise a existé sous différents noms depuis 1905, année de sa création par Calgary sous le nom de « City of Calgary Electric System ». Le 1er janvier 1998, la Ville a approuvé une proposition visant à faire du « Electric System » une société municipale à part entière. Enmax opère également Versant Power, une entreprise de transmission et de distribution d'électricité dans le nord et l'est du Maine. En 2024, Enmax a versé plus de 103 millions $ en dividendes à la Ville de Calgary.

Regina (SK) - Community and Social Impact Regina

La Ville de Regina a créé une corporation municipale nommée Community & Social Impact Regina (CSIR), qui existera séparément de la ville et disposera de plus d'autonomie, de flexibilité ainsi que de la capacité de s'adapter et de répondre aux besoins de la communauté. Par des approches collaboratives, le CSIR élaborera, facilitera et suivra des stratégies coordonnées en matière d'impact communautaire et social afin de soutenir le bien-être, la santé, la sécurité et l'inclusion sociale des résidents de Regina et de la région. La gouvernance du CSIR est assurée par un conseil d'administration. La Ville de Regina en est l'unique actionnaire, et l'organisation fonctionne de manière indépendante mais en collaboration avec la Ville dans le cadre d'une entente entre membres.

Thompson (MB) - Société de développement communautaire

L'objectif de la Thompson Community Development Corporation est de promouvoir le développement économique de la région de Thompson, tout en veillant à la durabilité de l'organisation. La Thompson CDC concentre ses activités autour de quatre axes principaux :

- Développement économique et diversification
- Développement et mise en œuvre de projets
- Marketing
- Soutien au plaidoyer et collaboration avec les parties prenantes

Hamilton (ON) - Marché fermier

Le Hamilton Farmers' Market est une corporation de services municipaux, créée conformément aux exigences spécifiques prévues par le règlement sur les sociétés de services municipaux, O. Reg. 599/06 pris en vertu de la Loi sur les municipalités de 2001. Une « société contrôlée par une municipalité » est définie comme une société dont 50 % ou plus des actions émises et en circulation sont détenues par une municipalité, ou dont la majorité des administrateurs sont nommés ou approuvés par une municipalité.

Les lettres patentes du Hamilton Farmers' Market l'établissent comme une société à but non lucratif, sans capital-actions. La ville en est l'unique actionnaire et membre votant. De plus, la Ville nomme l'ensemble du conseil d'administration. Le Hamilton Farmers' Market a adopté des règles de procédure encadrant les réunions de son conseil, telles qu'énoncées dans son entente opérationnelle avec la ville et ses règlements de procédure. En vertu de cette entente et de ces règlements, les réunions du conseil d'administration doivent être publiques, sauf disposition contraire prévue par la loi. Avant de tenir une séance à huis clos, le conseil doit adopter une résolution indiquant la nature générale de la question qui y sera examinée.

Charlottetown (Î-P-É) - Charlottetown Area Development Corporation (CADC)

La Charlottetown Area Development Corporation (CADC) est active dans la capitale provinciale depuis 1974. La répartition initiale de ses actions ordinaires était de 75 % pour la province, 15 % pour la Ville de Charlottetown et 10 % pour le Conseil régional de planification. Le mandat de la CADC est d'apporter innovation, investissements et expertise à des projets économiques et sociaux que ni le gouvernement ni le secteur privé ne sont prêts à réaliser seuls. La CADC remplit deux rôles essentiels : servir de catalyseur pour le secteur privé et rassembler différents acteurs du milieu des affaires afin de lancer des projets de développement et de rénovation urbaine.

Les associations municipales

Les municipalités bilingues ou francophones peuvent s'organiser collectivement dans certaines provinces au sein d'associations visant à renforcer leurs capacités et à valoriser leurs spécificités locales. Parmi celles-ci, les associations municipales bilingues jouent un rôle particulier en mobilisant le bilinguisme comme levier de dynamisme économique et de cohésion culturelle. Ces regroupements offrent un espace de concertation, de partage de pratiques et de soutien technique pour favoriser l'innovation, attirer des investissements et soutenir la croissance des communautés locales. Des organisations comme Éco-Ouest Canada complètent cet écosystème en accompagnant les municipalités dans la planification et la mise en œuvre de projets d'économie verte, illustrant ainsi la diversité des stratégies employées par les municipalités pour promouvoir un développement économique durable et inclusif.

l'Association des municipalités bilingues du Manitoba

L'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM) regroupe 16 municipalités bilingues qui représentent ensemble le leadership municipal bilingue du Manitoba. Officiellement incorporée en 1995, cette organisation vise principalement à renforcer le développement économique dans ces municipalités tout en valorisant l'identité bilingue manitobaine et canadienne. Dès 1994, l'AMBM a commandé une recherche exhaustive ayant pour titre « Réconcilier langue et économie : Étude sur le développement économique dans les municipalités bilingues du Manitoba », qui est devenue la feuille de route pour l'élaboration de son premier plan global de développement économique « Vision globale, action locale », publié en 1995. L'AMBM mise sur la valeur ajoutée du bilinguisme dans l'économie locale et coordonne ses efforts par l'entremise du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM). Propriété de l'AMBM, le CDEM agit comme un véritable catalyseur économique pour les gouvernements municipaux bilingues et leurs corporations de développement économique communautaire. Pour ce qui est de son action de représentation, l'AMBM plaide en faveur d'outils et de possibilités fiables qui aident les municipalités bilingues et leurs leaders communautaires à innover, à soutenir la concurrence et croître pour un avenir économique plus prospère, permettant ainsi de bâtir des milieux où il fait bon vivre.

Eco-Ouest Canada

Éco-Ouest Canada (ÉOC) est une organisation nationale à but non lucratif, créée en 2008 et basée à Winnipeg, Manitoba. Membre du groupe de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba, son mandat est de promouvoir le développement économique durable des municipalités rurales et urbaines du Canada par la planification et la mise en œuvre d'infrastructures d'économie verte. L'organisation accompagne les municipalités et d'autres partenaires dans la conception et la réalisation de projets visant à réduire les émissions de gaz et l'empreinte carbone. Ses interventions se concentrent sur plusieurs secteurs, notamment ; le développement de grappes municipales à faibles émissions de carbone et l'économie circulaire.

Parmi les services proposés, Éco-Ouest Canada offre la gestion et le suivi de projets, la réalisation d'inventaires de GES, le développement de plans d'action locaux sur le changement climatique, ainsi que la préparation de demandes de financement. L'organisation met aussi en relation les municipalités avec des technologies vertes adaptées à leurs besoins.

l'Association des municipalités bilingues de l'Alberta

L'Association bilingue des municipalités de l'Alberta (ABMA) regroupe 19 municipalités membres qui, reconnues officiellement bilingues ou engagées dans la promotion du bilinguisme, considèrent la dualité linguistique comme un levier stratégique pour leur développement. Créée afin de soutenir et de valoriser le rôle du français et de l'anglais dans la vitalité économique et culturelle des communautés, l'ABMA s'impose aujourd'hui comme un acteur majeur dans le paysage municipal albertain. Sa vision place le bilinguisme au cœur des stratégies municipales favorisant la création d'emplois, l'accès à une main-d'œuvre plus diversifiée, la solidité des municipalités et l'enrichissement des communautés culturelles. L'association agit comme un carrefour d'information, d'éducation, de célébration et d'action, où les municipalités membres partagent leurs expériences et bâtissent ensemble des solutions adaptées aux défis économiques. En collaborant avec des partenaires locaux, provinciaux et même interprovinciaux, comme en témoigne le partenariat stratégique conclu avec la MRC de Montmagny au Québec, l'association illustre comment le bilinguisme peut renforcer les ponts entre régions, stimuler le tourisme, attirer de nouveaux investissements et mettre en valeur la richesse culturelle de l'Alberta.

Réferences

Lois provinciales et territoriales

Colombie-Britannique
Community Charter
https://canlii.ca/t/56hpt

Local Government Act
https://canlii.ca/t/56k9b

Vancouver Charter
https://canlii.ca/t/56k2w

Alberta
Municipal Government Act
https://canlii.ca/t/56l1q

City of Calgary Charter, 2018 Regulation, Alta Reg 40/2018
https://canlii.ca/t/56h3v

City of Edmonton Charter, 2018 Regulation, Alta Reg 39/2018
https://canlii.ca/t/56h3w

Saskatchewan
The Municipalities Act
https://canlii.ca/t/56dvz

The Cities Act, SS 2002
https://canlii.ca/t/56f73

The Northern Municipalities Act
https://canlii.ca/t/56dw0

Manitoba
Charte de la Ville de Winnipeg
https://canlii.ca/t/d75j

Loi sur les corporations
https://canlii.ca/t/6fbhl

Loi sur les municipalités
https://canlii.ca/t/6fbm2

Ontario
Loi de 2006 sur la Cité de Toronto
https://canlii.ca/t/6fkhs

Loi de 2001 sur les municipalités
https://canlii.ca/t/6fkjm

Québec
Loi sur l'aménagement et l'urbanisme
https://canlii.ca/t/19zr

Loi sur les cités et villes
https://canlii.ca/t/6fm0x

Loi sur les compétences municipales
https://canlii.ca/t/6flnx

Loi sur les immeubles industriels municipaux
https://canlii.ca/t/19f7

Code municipal du Québec, RLRQ c C-27.1
https://canlii.ca/t/6fm10

Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec
https://canlii.ca/t/6flnm

Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec
https://canlii.ca/t/6flnn

Nouveau-Brunswick
Loi sur la gouvernance locale
https://canlii.ca/t/6fcw7

Nouvelle-Écosse
Municipal Government Act
https://canlii.ca/t/56gx0

Halifax Regional Municipality Charter
https://canlii.ca/t/56gwk

Île-du-Prince-Édouard
Municipal Government Act
https://canlii.ca/t/5652t

Terre-Neuve-et-Labrador
Municipalities Act
https://canlii.ca/t/565s8

Yukon
Municipal Act
https://canlii.ca/t/568k2

Territoires du Nord-Ouest
Cities, Towns and Villages Act
https://canlii.ca/t/560wt

Nunavut
Cities, Towns and Villages Act
https://canlii.ca/t/555b0

Planification du développement économique
Surrey (C-B), 2024. La stratégie économique de 2024
https://investsurrey.ca/media/22946

Stony Plain (AB), 2024. Stony Plain launches new Economic Development Strategy and Action Plan.
https://www.stonyplainreporter.com/news/local-news/stony-plain-announces-launches-new-economic-development-strategy-and-action-plan

North Battleford (SK), 2025. City of North Battleford 2025-2029 Strategic Plan
https://www.cityofnb.ca/media/qcnnnbp5/2025_2029_cnb_strategicplan.pdf

Markham (ON), 2023. Markham Announces New Economic Development and Culture Strategy
https://www.markham.ca/about-city-markham/news/news-releases/markham-announces-new-economic-development-and-culture-strategy

Montréal (QC), 2025. Plan économique 2030 : un cadre audacieux pour une métropole prospère
https://montreal.ca/articles/plan-economique-2030-un-cadre-audacieux-pour-une-metropole-prospere-93514

Saint John (NB)
https://saintjohn.ca/fr/hotel-de-ville/plans-et-projets-dentreprise/plan-strategique

Riverview (NB), 2022. Town Of Riverview Community Economic Development Strategy
https://www.townofriverview.ca/sites/default/files/2024-12/3.%20CEDS_handout_1.pdf

Charlottetown (ÎPÉ),2022. Strategic Plan 2022 to 2026.
https://www.charlottetown.ca/UserFiles/Servers/Server_10500298/File/Strategic%20Initiatives/Strategic%20Plan%202022%20to%202026_FINAL.pdf

Whitehorse (YT), 2025. Whitehorse 2040 Official Community Plan.
https://www.whitehorse.ca/wp-content/uploads/2022/06/Whitehorse-2040-OCP-February-4-2025.pdf

Yellowknife (TNO), 2019-2022 City of Yellowknife Strategic Plan
https://www.yellowknife.ca/en/city-government/resources/Reports/Council/2019--2022-City-of-Yellowknife-Strategic-Plan.pdf

Iqaluit (NU), 2015. Plan De Développement Économique Communautaire Partie I – Aperçu
https://www.iqaluit.ca/sites/default/files/ced_plan_part1_overview_2015-19f.pdf

Support à l'innovation

Calgary (AB), 2024.Calgary launches Canada's first downtown 5G test environment
https://cities-today.com/calgary-launches-canadas-first-downtown-5g-test-environment/

Medicine Hat (AB), 2025. Innovation Challenge
https://www.deassociation.ca/innovation-challenge

Brandon (MB), Brandon research and development centre
https://profils-profiles.science.gc.ca/en/research-centre/brandon-research-and-development-centre

Kitchener (ON),2023. Kitchener's SDG Idea Factory officially opens and becomes North America's first Local4Action Hub
https://www.kitchener.ca/en/news/kitchener-s-sdg-idea-factory-officially-opens-and-becomes-north-america-s-first-local4action-hub.aspx

Innisfil (ON), 2024. AI Bootcamp for Entrepreneurs
https://innisfil.ca/en/news/aibootcamp.aspx

Laval (QC), Initiative d'innovation locale TEMMRA
https://lavaleconomique.com/temmra/

Fredericton (N-B), Sites web myignite et planethatch
https://myignite.ca/
https://planethatch.com/

Halifax (N-É), Site web Halifax Partnership
https://halifaxpartnership.com/

Charlottetown (Î-P-É), Site web de launchpadpei
https://launchpadpei.com/partners/

Corner Brook (TNL), The Empowrement & Smart Market Project
https://www.cornerbrook.com/wp-content/uploads/2018/04/Smart-Cities-Proposal.pdf

Yellowknife (T-N-O),2024, La Ville de Yellowknife et Prospérité TNO donnent le coup d'envoi de la Semaine de l'entrepreneuriat.
https://prosperitetno.ca/medias/la-ville-de-yellowknife-et-prosperite-tno-donnent-le-coup-denvoi-de-la-semaine-de

Développement et gestion des zones industrielles

Institute on Municipal Finance and Governance, 2022. The Municipal Role in Economic Development. IMFG Who does what series. Contributions de Shauna Brail, Charles Coneth, Leann Hackman-Carty. Université de Toronto.

St. Albert (AB), 2025. Council Approves Servicing of Lakeview Business District.
https://stalbert.ca/cosa/news/releases/council-approves-servicing-of-lakeview-business-district/

Regina (SK): Regina research alliance index
https://www.uregina.ca/regina-research-alliance/index.html

Brandon (MB),2025. New Brandon industrial park fills major gap
https://www.brandonsun.com/local/2025/05/27/new-industrial-park-fills-major-gap

Grand Sudbury (ON), Plans d'améliorations communautaires du Grand Sudbury
https://www.grandsudbury.ca/faire-des-affaires/planification-et-developpement/plans-dameliorations-communautaires/

Deschambault-Grondines (QC), Site web du parc eco-industriel Thérèse-Sauvageau
https://parc-eco-industriel.com/

Darmouth (N-É),Présentation du Parc Burnside, site web de la ville de Halifax.
https://www.halifax.ca/business/business-parks/business-industrial-parks/burnside-industrial-park

Borden-Carleton (Î-P-É), 2024. Province seeks proposals for future of former fabrication yard
https://www.princeedwardisland.ca/en/news/province-seeks-proposals-for-future-of-former-fabrication-yard

Conception Bay South (T-N-L), Gateway commercial Park. Site web de Conception Bay South
https://www.conceptionbaysouth.ca/business/where-to-set-up-your-business/gateway-commercial-park/

Support aux entreprises locales

Whitecourt (AB): Business Market Analysis Attraction & Retention Strategy
https://www.whitecourt.ca/business/business-market-analysis-attraction-retention-strategy

Winnipeg (MB), 2021.La Ville va prolonger son programme de terrasse temporaire pour l'offrir pendant l'hiver
https://www.winnipeg.ca/node/32604

Kingston (ON),2025.Kingston to launch shop local campaign to counter tariff threat
https://www.thewhig.com/news/kingston-to-launch-shop-local-campaign-to-counter-tariff-threat

Montréal (QC), 2025. Subvention forfaitaire : commerces des secteurs affectés par des travaux majeurs
https://montreal.ca/programmes/subvention-forfaitaire-commerces-des-secteurs-affectes-par-des-travaux-majeurs

Yellowknife (T-NO), BizPaL - Business Permits and Licences. Site Web de la Ville.
https://www.yellowknife.ca/en/doing-business/bizpal.aspx

Attraction d'investissements étrangers

North Vancouver (C-B), 2024. North-Vancouver Economic Strategy.
https://www.cnv.org/-/media/City-of-North-Vancouver/Documents/Economic-Development/Economic-Strategy.pdf

Grande Prarie (AB), 2024.Invest NW Alberta launches unified effort to boost economic growth and investment in Northwest Alberta
https://cityofgp.com/culture-community/news-events/news/economic-development/invest-nw-alberta-launches-unified-effort

Saint John (N-B),2025. Americold to Build a Cold Storage Facility in Port Saint John, Canada Leveraging Strategic Partnerships with DP World and CPKC
https://ir.americold.com/press-releases/news-details/2025/Americold-to-Build-a-Cold-Storage-Facility-in-Port-Saint-John-Canada-Leveraging-Strategic-Partnerships-with-DP-World-and-CPKC/default.aspx

Halifax (N-É), Site web de Cove Ocean.
https://coveocean.com/

Incitatifs financiers et fiscaux

Vancouver (C-B), 2023. Council Approves Pilot Property Tax Relief Program for Small Businesses.
https://vancouver.ca/files/cov/2023-03-08-pilot-property-tax-relief-program-for-small-businesses.pdf

Boyle (AB), 2025. Boyle removes tax exemption caps for new businesses in vacant building
Northern Alberta village to get new - Athabasca, Barrhead & Westlock News

Prince Albert (SK), RURAL MUNICIPALITY OF PRINCE ALBERT NO. 461 POLICY AND PROCEDURE Policy No. P – 01.30
http://rmprincealbert.ca/vertical/Sites/%7BEDFD6E2C-2E93-4368-AC3B-C7DA328F403E%7D/uploads/P_-_01.30_Tax_Incentive_Policy.pdf

Winnipeg (MB), Heritage & Economic Development Incentive. Site web de la Ville de Winnipeg.
https://www.winnipeg.ca/building-development/housing/heritage-economic-development-incentive#:~:text=The%20Heritage%20and%20Economic%20Development,Economic%20Response%20and%20Recovery%20Plan.

Burlington (ON), 2025. Industrial Tariff Property Tax Deferral Program
https://webforms.burlington.ca/Finance/Industrial-Tariff-Property-Tax-Deferral-Program

Thetford Mines (QC), Programme de crédit de taxes favorisant l'implantation industrielle
https://www.villethetford.ca/choisir-thetford/parcs-industriels/programme-de-credit-de-taxes-favorisant-limplantation-industrielle/

Corner Brook (TNL), Guidelines For Assistance To Women Entrepreneurs Of Small Or Medium Enterprises (Awesome) Program
https://www.cornerbrook.com/wp-content/uploads/2023/12/Awesome-Program-guidelines.pdf

Mise en place de zones d'amélioration locale et districts commerciaux

Steinbach (MB), 2025. New farmers market coming to downtown Steinbach
https://www.steinbachonline.com/articles/new-farmers-market-coming-to-downtown-steinbach

Hamilton (ON), 2025. Hamilton Made Incentive Program
https://lockeshops.com/incentives-programs/#:~:text=Hamilton%20Made%20Incentive%20Program,of%20%244%20million%20per%20development.

Québec (QC), 2025. Communiqué de la ville de Québec, 1 M$ pour soutenir les commerçants de Saint-Roch
https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/espace-presse/actualites/fiche_autres_actualites.aspx?id=33343

Moncton (N-B), 2025. Safety & Facade Development Grant Program
https://downtownmoncton.com/programs/facade-development-and-safety-grant-program

Whitehorse (YK), 2018. Whitehorse Downtown Plan
https://www.whitehorse.ca/wp-content/uploads/2022/05/20180614FinalDowntownPlan_.pdf

Partenariats intergouvernementaux et internationaux

Edmonton (AB), 2024. MEDIA RELEASE: Edmonton Global and Ulsan Free Economic Zone partner to accelerate hydrogen use and innovation.
https://edmontonglobal.ca/news/media-release-edmonton-global-and-ulsan-free-economic-zone-partner-to-accelerate-hydrogen-use-and-innovation/

Brandon (MB), 2024. Brandon officially twins with Ukrainian city.
https://www.brandonsun.com/local/2024/08/20/brandon-officially-twins-with-ukrainian-city

Caledon (ON), 2023. Sister City Agreement with Town of Isola del Liri signed
https://www.caledon.ca/en/news/sister-city-agreement-with-town-of-isola-del-liri-signed.aspx

Grand Sudbury (ON),2023. Greater Sudbury and Moquegua, Peru, sign letter of intent to foster international cooperation
https://www.greatersudbury.ca/city-hall/news-and-public-notices/2023/sudbury-canada-and-moquegua-peru-signed-letter-of-intent-to-foster-innovation-and-international-cooperation

Richmond Hill (ON),2025. Richmond Hill Takes Part in Trade Mission to Germany
https://www.richmondhill.ca/en/news/richmond-hill-takes-part-in-trade-mission-to-germany.aspx

Montréal (QC), Bilan des activités 2021
https://www.montrealinternational.com/app/uploads/2022/05/bilan-activites2021-en-montreal-international.pdf

Papineau (QC), De Namur en Belgique à Namur Québec
https://mrcpapineau.com/de-namur-en-belgique-a-namur-quebec

Saint John (N-B), 2024. City of Saint John and Port Saint John co-sign the Agenda 2030 by AIVP
https://www.aivp.org/en/newsroom/city-of-saint-john-and-port-saint-john

Halifax (N-É), Halifax National & International Talent Recruitment Pilot Program
https://www.halifax.ca/media/87377

Yellowknife (T-N-O), 2020. Yellowknives-Dene-First Nation and City of Yellowknife joint economic development strategy
https://www.yellowknife.ca/en/city-government/resources/Reports/Economic_Development/Yellowknives-Dene-First-Nation-City-of-Yellowknife-Joint-Economic-Development-Strategy.pdf

Prises de propriété dans des entreprises

Victoria (C-B), 2024. La ville achète un centre de musique live au centre-ville
https://www.victoria.ca/city-government/news/city-purchases-downtown-live-music-hub

Edmonton (AB), Epcor
https://www.epcor.com/ca/en/ab/edmonton.html

Montréal (QC), 2014. La Ville de Montréal achète BIXI
https://www.journaldemontreal.com/2014/02/19/la-ville-de-montreal-achete-bixi

Toronto (ON), 2024. ELECTRIFYING COMMUNITIES TODAY. BUILDING A BRIGHTER TOMORROW.
https://www.torontohydro.com/documents/20143/204243691/2024-annual-report

Sociétés municipales

Calgary (AB), Enmax
https://www.enmax.com/

Regina (SK), site web de la ville de Regina
https://www.regina.ca/csir/

Thompson (MB), Site web de TCS Manitoba
https://www.tcsinfo.ca/

Hamilton (ON), 2020.Hamilton's Farmers Market Governance Review, 2020
https://thepublicrecord.ca/wp-content/uploads/2020/09/Hamilton-Farmers-Market-Governance-Review-Report-2020.pdf

Charlottetown (Î-P-É), site web de Charlottetown Area Development Corporation (CADC)
https://cadcpei.com/

Les associations municipales

Winnipeg (MB), site web de eco-ouest
https://eco-ouest.com/fr/accueil/

Winnipeg (MB), site web de l'association bilingue du Manitoba
https://ambm.ca/

Alberta (AB), site web de l'association bilingue des municipalités de l'Alberta
https://www.abmalberta.com/

SMLG·SMAL

Secretariat of the Table of Provincial and Territorial Ministers Responsible for Local Government.
Secrétariat de la Table des ministres provinciaux et territoriaux responsables des administrations locales.

4711 Yonge Street, 10th Floor, Suite 10060, Toronto, ON M2N 6K8